

# VIVRE À TARTARAS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | DÉCEMBRE 2019





ENTREPRISE de PROPRETÉ

**RG** Net

A. GRÉCO

"LE MAS" - 42800 SAINT JOSEPH

04 77 73 03 27  
06 61 71 34 86

**Green Style**

LA QUALITÉ AU NATUREL

ESPACES VERTS / TERRAINS DE SPORT

[www.greenstyle.fr](http://www.greenstyle.fr)

**Ets CHARLES**

Fioul Granulés  
Gazole Charbon  
GNR Bûches

04 78 81 22 53

315, rue Centrale - 69700 ST-ANDEOL-LE-CHATEAU

**Brigitte Vallet** Céramiste

Bijoux Utilitaire Sculptures Stages

9 Coursière de Croix Vieille 42800 Tartaras  
06 80 27 72 86 [bvallet@free.fr](mailto:bvallet@free.fr)  
[www.brigittevallet.fr](http://www.brigittevallet.fr)

## ÉDITO DU MAIRE

PAGES 1

## TERRAIN MULTISPORTS

PAGES 2 à 3

## VIE DE LA COMMUNE

PAGES 4 à 12

## MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS

PAGES 13 à 17

## ASSOCIATIONS

PAGES 18 à 24

## INFORMATIONS

PAGES 25 à 29

## HISTOIRE DU VILLAGE

PAGES 30 à 33

## BUDGET GÉNÉRAL

PAGES 34

## PROGRAMME ASSOCIATIONS

PAGES 35

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

PAGES 36

## ÉTAT CIVIL

PAGES 37



**Cher(e)s tartarinaires,**

**Une année civile se termine et bientôt une fin de mandat électoral. C'est donc la dernière année que je m'adresse à vous car j'ai décidé de ne pas me représenter à vos suffrages pour exercer ma fonction de maire après bientôt 37 ans passés comme premier magistrat de la commune. C'est donc avec une certaine émotion que j'écris cet éditorial.**

Tous les engagements pris en début de mandat, comme ceux des précédents, ont été réalisés. Citons les principaux pour ces six dernières années :

- La construction de la salle de Duristel
- La finalisation des lotissements des hauts de la Valanière et des terrasses de Murigneux
- Réaménagement complet de l'aire de jeux avec terrain multisports (city-Park)
- Construction du parking rue St Loup
- Construction du local technique pour la mairie dans la cour extérieure
- Rénovation des WC publics (malgré de nombreuses et répétées incivilités)
- Renouvellement du matériel de la boulangerie; aménagement de la placette; fresque en mur peint pour égayer le lieu
- Elaboration d'une zone agricole protégée
- Maintenance de tous les bâtiments communaux : huisseries (portes et fenêtres changées) à l'école et à la maison des associations pour réaliser des économies d'énergie
- Rénovation complète du chauffage dans les salles de la maison des associations et de la salle Baboin toujours dans un souci d'économie d'énergie
- Reprise complète des crépis de l'église, de la maison des associations, et partielle pour la salle Baboin.
- Télégestion du chauffage de la Salle polyvalente intercommunale avec nos voisins de Dargoire
- Travaux réguliers de maintenance dans l'école
- Pose de la fibre dans le village (reste, et il ne faudra pas l'oublier, le hameau du Moulin Glattard).
- Saison culturelle proposée pour tous les goûts
- Etc.

De plus le village a été agrémenté de panneaux de définition pour permettre aux visiteurs de découvrir et comprendre notre patrimoine. Des panneaux indicateurs guident également les usagers vers les services et bâtiments principaux de la commune. Un sentier sera bientôt balisé grâce au travail du conseil municipal des jeunes et des conseillers qui les accompagnent.

La voirie de la route de Murigneux a été entièrement rénovée avec élargissement sécuritaire pour le virage de la Giraude.

L'aménagement de trottoirs en centre bourg avec la reprise de la voirie par le Département permet, de limiter la vitesse dont tout le monde se plaint à juste raison et de sécuriser le cheminement des piétons pour accéder au Roule et à la salle polyvalente.

N'oublions pas non plus les aménagements réalisés coursière de Croix vieille afin de faciliter l'installation du cabinet médical du Dr Loillier qui avec les infirmières du même établissement rendent un service de proximité inestimable à la population depuis son ouverture en avril 2016.

Trois gros problèmes non prévus ont en plus mobilisé beaucoup d'énergie pendant cette mandature

Le départ du boulanger qui a nécessité réactivité et investissement avec recherche de subventionnement : le défi a été relevé et l'on ne peut que se féliciter de la qualité professionnelle et commerciale de notre nouvel artisan.

La mise en liquidation judiciaire de l'entreprise Potato-masters avec une proposition de reprise qui a été chronophage en temps et en réunions pour malheureusement se terminer par un refus inexplicable des banques pour finaliser le projet alors que tout était en place. Heureusement quand-même, un projet vient d'aboutir : celui de l'entreprise FOND Patrick spécialisée dans la fabrication de jus de fruit et de nectars.

Une autre liquidation judiciaire nous a également sérieusement compliqué la vie : celle de la maison familiale rurale. Sur la commune depuis 1962 cet établissement scolaire agricole était une institution et il était aussi le siège de la cantine scolaire du RPI depuis avril 1990. Outre l'immense regret de voir disparaître cette école et la salle du chai où tant de souvenirs demeurent pour de nombreux habitants, il a fallu trouver rapidement un lieu de substitution pour le service de restauration scolaire ainsi qu'un prestataire. Avec la commune de Dargoire nous avons décidé de réaliser ce service à la salle intercommunale. Il fonctionne très bien mais malgré des investissements complémentaires il y aura, à très court terme, nécessité de trouver une autre solution afin de rendre aux associations l'accès de la cuisine. Des projets existent déjà dans les cartons avec les financements et les subventions possibles qui les accompagnent.

Pour être complet signalons aussi que notre commune, représentée dans toutes les instances intercommunales, a su à travers ses représentants, affirmer ses exigences et ses besoins de manière à obtenir les justes retours que doit apporter l'intercommunalité. Notre village est respecté et sait se faire respecter.

Tout ce travail a d'ailleurs été récompensé en avril 2018 par l'obtention du trophée des maires par la commune au titre des services rendus à la population.

Le village est en excellent état avec tous les réseaux enterrés, un assainissement collectif réalisé à 99 %, la fibre déployée, des bâtiments et équipements bien entretenus. Les finances communales sont saines et la fiscalité très modérée. Le hameau de Murigneux qui s'est beaucoup développé et qui avec la disparition de la Maison familiale transformée en résidence d'habitations et de logements, nécessitera une réflexion globale d'aménagement des espaces publics en particulier pour la sécurisation des habitants.

J'ai eu l'immense plaisir de travailler avec des équipes municipales volontaires et dévouées à qui je rends hommage. Merci aussi au personnel communal et sans qui rien ne pourrait se faire correctement. Agents du secrétariat, des services techniques ou d'animation assurent le quotidien qui, même si on ne s'en rend pas compte, est de plus en plus prégnant. Merci aux associations qui dynamisent le légitime besoin d'activités de nos habitants et qui en plus entretiennent l'indispensable lien social dont on a tant besoin. Grand merci aussi, à vous mes chers concitoyens et concitoyennes qui m'avez accordé votre confiance pendant de si longues années. Je cesse mes fonctions, non par désenchantement comme de nombreux maires l'affirment, mais tout simplement pour profiter un peu de l'automne de ma vie avec ma famille. L'aventure a été merveilleuse et enrichissante sur beaucoup de points et finalement, ce n'est qu'ensemble, et solidaires, que l'on avance et que l'on trouve sa récompense qui est celle d'avoir œuvré pour l'intérêt général, au service d'autrui.

Servir et surtout ne pas profiter de son statut « pour se servir » telle a toujours été ma devise.

Puisse cette fin d'année être douce pour vous-même et tous ceux que vous chérissez. Meilleurs vœux, de santé et d'espérance pour vous-même et toute votre famille pour l'année 2020 qui se profile déjà. Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Profitez et faites profiter votre bonheur des joies de la trêve des confiseurs car, c'est bien connu : « le bonheur est la seule chose qui double lorsqu'on la partage. »

Vive Tartaras.

Vive la République.

**Gérard MANET**



# TERRAIN MULTISPORTS

**Aire ludique pour les jeunes enfants; inaugurée le 7 octobre 1995 par le préfet Daubigny, l'idée est venue du conseil de jeunes de l'époque. La pose des jeux et leurs montages ont été assurés entièrement par les membres du conseil municipal ainsi qu'avec l'aide des habitants et voisins. Ce montage se réalisa mi-août 1994 sous un soleil de plomb!**



Montage des jeux sous le soleil; à gauche M. Da Costa et à droite Michaël Fond et Roger Chillet (Le Progrès du 1.09.1994)



Inauguration de l'aire de jeux par un soleil automnal le 7 octobre 1995; de G à D: Jean-Claude Charvin, Jean-Noël Vigne, Gérard Manet, André Chazalon, Gérard Ducarre et le Préfet Daubigny (Le Progrès du 9.10.1995); le préfet avait visité auparavant le village en compagnie du maire.

**En avril 2013**, l'ensemble Toboggan/maisonnette et petit pont fut démonté car devenu obsolète, dangereux et détérioré; il fut remplacé par deux jeux à ressort pour petits et un banc pour les mamans.

**En février 2014**, un nouveau toboggan fut installé et

**En septembre 2015**, deux petits et nouveaux jeux à ressort ont été installés.

**En juillet 2016**, la mise en conformité des aires de réception des différents jeux (jeux à ressort, ainsi qu'autour du toboggan) fut refaite avec un revêtement spécialement adapté par l'entreprise **EuroLudique**.



Le conseil municipal du 6 février 2017 entérina le projet de refonte de cette aire en la modernisant, rénovation de l'aire de jeux pour les tout petits et création d'un terrain multisports (24x12). Les commissions voirie et fleurissement ont décidé le réaménagement complet de cette aire de jeux dans le but de transformer cet espace en lieu accueillant et ombragé avec la création d'une aire petite enfance, un nouvel aménagement paysager, des cheminements piétonniers avec revêtement adapté, et la pose de gazon synthétique pour éviter l'utilisation de tout produit phytosanitaire

Après consultation des entreprises et recherche de subventionnement c'est l'entreprise **GREEN STYLE** de Pierre Bénite qui fut retenue (juin 2018) pour réaliser les travaux pour un montant de 201 310 €; les travaux débutèrent début octobre 2018.



Afin de sécuriser le site, et d'éviter des usages nocturnes illicites, abusifs, voire répréhensibles, des équipements présents sur ce site, il a été posé un système de vidéo surveillance près du city Park, ce qui permettra de repérer les infractions.

**Le 19 octobre 2019**, M. le Maire a réuni différents élus, son conseil, des employés municipaux, des membres d'associations, l'équipe éducatrice de l'école et la gendarmerie à l'inauguration du city Park, ainsi que de l'ensemble des travaux réalisés sur la commune.



De gauche à droite Gérard Manet (Maire de Tartaras), Laurence Bussière (Représentante de la Région), Georges Ziegler (Président du Département), Evence Richard (Préfet), Valéria Faure-Muntian (députée de la Loire) et Gilles Thizy (Représentant de Saint Etienne Métropole)



# ECOLE DU RPI

## LES EFFECTIFS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020:

- 170 enfants inscrits dans le cadre du RPI
- 74 élèves scolarisés à Dargoire
- 52 originaires de Tartaras
- 21 originaires de Dargoire
- 1 originaire de Saint Joseph
- 96 élèves scolarisés à Tartaras
- 62 originaires de Tartaras
- 33 originaires de Dargoire
- 1 originaire de Génillac

## ECOLE MATERNELLE ANNE REVERCHON DE DARGOIRE



La rentrée de l'école de Dargoire s'est effectuée dans les nouveaux locaux. Toute l'équipe dispose désormais d'une belle école et de beaux espaces de travail pour faire évoluer les enfants dans une ambiance bienveillante et sécurisante.

Des travaux d'envergure qui se sont déroulés non sans retard et avec quelques difficultés ont duré un an. Le coût total de ces travaux s'élève à 1 117 450 € HT, dont 757 824 € HT de subventions.

Cette année, 74 élèves ont pris le chemin de l'école, ils sont répartis ainsi:

Une classe de 26 élèves (16 PS et 10 MS) avec Mme **Agnès Odier** (Directrice), une classe de 25 élèves (13 MS et 12 GS) avec Mmes **Testard** et **Digonnet** et la nouveauté cette année, une classe de 23 élèves (16 CP et 7 GS) menées par Mme Bador.



Photo - Le Progrès -

Tout au long de l'année, l'équipe va proposer des projets aux élèves: Ateliers de fin d'année, Carnaval, sorties scolaires ou encore venue d'un spectacle à l'école courant novembre. Une très belle année en perspective!

## ECOLE JEAN-PIERRE VIAL DE TARTARAS



Cette rentrée scolaire voit à nouveau les effectifs grossir à l'école Jean-Pierre Vial (et dans le RPI). Il a fallu laisser des CP à l'école maternelle pour soulager les classes élémentaires. Nous accueillons également des nouvelles enseignantes.

Les élèves sont répartis ainsi: 24 CP/CE1 avec Mme **Zuchiatti**, qui remplace Mme **Camisuli** nommée sur le poste mais en congé maternité; 25 CE1/CE2 dans la classe de Mme **Patricia Marianelli** (directrice) déchargée le jeudi

par Mme **Julien**; qui enseigne également à mi-temps dans la classe des 22 CM2 de Mme **Vacher**; enfin 25 CE2/CM1 dans la classe de Mme **Ragey**.



Photo - Le Progrès -

Cette année, le fil conducteur sera le cinéma puisqu'un intervenant des Ateliers de la rue raisin viendra dans toutes les classes monter un projet vidéo (film d'animation, ombres chinoises, film muet). Ce travail se poursuivra tout au long de l'année scolaire de manière interdisciplinaire (littérature, musique, écriture, arts visuels). Une soirée portes ouvertes ponctuera ce travail avec visionnage par les familles de toutes les productions.

Un autre intervenant, en tennis de table, viendra à l'école en troisième période pour 3 classes.

D'autres projets de classe se grefferont au fur et à mesure: reconduction de nos après-midis citoyennes, de la chorale, de la natation, correspondance, festival BD'Art.

Toute l'équipe enseignante souhaite une excellente année scolaire aux élèves!



# CANTINE ET C.L.S.H

## CANTINE

### RESTAURATION SCOLAIRE DU RPI TARTARAS - DARGOIRE

Cette année, la cantine reste à la salle polyvalente.

Les communes de Tartaras et Dargoire renouvellent le contrat avec la société **API** de La Talaudière, il n'y a pas d'augmentation du coût de prestation, le coût des repas pour la rentrée de septembre 2019 reste au tarif de l'année 2018-2019.

Monsieur le Maire a informé le conseil que la **loi EGALIM**, a imposé aux prestataires de restauration scolaire les principaux points suivants à compter du:

- 30 octobre 2019, un menu végétarien par semaine (test sur 2 ans) et une réduction par diagnostic du gaspillage alimentaire
- 1er janvier 2020, interdiction de la vaisselle en plastique à usage unique et des bouteilles d'eau plate en plastique
- 1er janvier 2022, approvisionnement pour 50 % en produits durables dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique

1er janvier 2025, interdiction des barquettes de cuisson, réchauffe et service en plastique.

Notre prestataire **API** s'engage à respecter ces différentes obligations.

Une commission a été mise en place pour réfléchir sur le devenir de la restauration scolaire.

La commission ad hoc donne un compte rendu de ses réflexions:

- Afin de préserver la qualité de location de la salle Duristel aux particuliers, l'hypothèse de son utilisation pour la cantine est écartée
- Plusieurs pistes ont également été mises de côté soit pour des raisons de coût trop onéreux, soit car ces solutions n'étaient pas appropriées: construction d'Algeco, achat de nouveaux terrains par la commune,
- Reste la possibilité d'une construction sur le terrain de la SPI.
- la construction sur un terrain appartenant déjà aux mairies est un gain financier et celui de la SPI remplit déjà plusieurs critères essentiels: terrain clôturé, terrain et salle SPI utilisables pour espace de jeux pour les enfants pour l'avant-après cantine, zone pour le car.
- La commission en possession d'un devis complet par un architecte d'une proposition de construction de bâtiment doit se renseigner sur des compléments concernant la sécurité, l'accessibilité

Monsieur le Maire a informé la commis-

sion que par courrier du Président de Saint Etienne Métropole, et compte tenu de la demande formulée pour aide exceptionnelle, la Métropole serait prête à aider les deux communes par l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour la construction d'un bâtiment de restauration scolaire.

La commission ad hoc a organisé des visites de cantines existantes: une rénovation de cantine de village, celle d'Echalas et une visite d'une cantine neuve dans une grande ville Villeurbanne ont permis de lister plusieurs idées et conseils. Le dossier pourra ainsi être remis au prochain conseil pour réflexion.



## L'ÉQUIPE D'ANIMATION EST COMPOSÉE DE:

- Mélanie MARTIRE (Directrice)
- Karine DUVERT
- Sylvie DELETRAZ
- Amandine TAPIA
- Sara AIDEL
- Amandine LABIA
- Béatrice CLEMENT
- Zo GAILLARDO

Le règlement intérieur de la cantine scolaire est à disposition en mairie.

## Quelques numéros utiles:

- Salle Polyvalente Intercommunale: 04 77 75 72 96
- Mairie Tartaras: 04 77 75 18 98
- Mairie Dargoire: 04 77 75 53 57

## CLSH

Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) garderie périscolaire accueille tous les enfants scolarisés dans les écoles des communes de Tartaras et de Dargoire.

A compter de la rentrée scolaire 2019, dans le cadre du CLSH Intercommunal Tartaras/Dargoire et compte tenu des nouvelles possibilités d'inscription via internet, il est proposé les modalités et tarifs suivantes:

## LA CANTINE

### Modalités d'inscription

Réservation internet sur le site PARASCOL - 9 jours avant

### Tarifs

- Le tarif de la cantine est fixé à 4,90 € par repas

## LA GARDERIE DU MATIN

### Horaires et lieux

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h20 à 8h20, est basée à l'école maternelle de Dargoire

### Modalités d'inscription

Réservation internet sur le site PARASCOL - 1 semaine avant

### Règlement du coût du service

- Facturation mensuelle à terme échu sauf si la facture est inférieure au seuil de mise en recouvrement de 16 € fixé par la Trésorerie, dans ce cas elle sera mise en attente jusqu'à atteinte du seuil de 15 €.
- Facturation des réservations et non des présences

### Tarifs

- QF inférieur à 800 €: 1,78 €
- QF supérieur à 800 €: 2,19 €

## LA GARDERIE DU SOIR

### Horaires et lieux

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h, est basée à l'école maternelle de Dargoire

### Modalités d'inscription

Réservation internet sur le site PARASCOL - 1 semaine avant

### Règlement du coût du service

- Facturation mensuelle à terme échu sauf si la facture est inférieure au seuil de mise en recouvrement de 16 € fixé par la Trésorerie, dans ce cas elle sera mise en attente jusqu'à atteinte du seuil de 15 €.
- Facturation des réservations et non des présences

### Tarifs

- QF inférieur à 800 €: 1,78 €
- QF supérieur à 800 €: 2,19 €

Pour les deux services, garderie du matin et du soir: possibilité d'annulation d'une inscription avant délai autorisé de 7 jours. Dans ce cas-là, le service ne sera pas facturé.

Pour les règlements de ces services, tout paiement en direct aux animatrices ne sera plus possible.

Dès réceptions de l'avis des sommes à payer de la part du Trésor Public, le paiement pourra s'effectuer soit auprès du Trésor Public, soit par paiement en ligne sur le site dédié. En cas d'absence maladie longue durée de plus d'une semaine ou cause exceptionnelle, les demandes de dégrèvements seront étudiées aux cas par cas.

En cas de dépassement de l'effectif autorisé par la législation, des inscriptions pourront être refusées en concertation avec la municipalité de Dargoire.

Les modalités d'inscriptions sont mises à disposition en mairie

**Numéro utile:** Ecole de Dargoire (lieu de la garderie): 04 77 75 54 37



# BIBLIOTHÈQUE DE LALANDE

La bibliothèque de Lalande de Tartaras s'est refait une beauté, venez découvrir son espace réaménagé et nous dire ce que vous en pensez!

**Attention les jours d'ouverture ont changé:**

- Mercredi matin de 10h à 12h
- Vendredi soir de 16h à 18h30

Un programme d'animation vous sera proposé pour cette nouvelle année 2019-2020, suivez les informations...

La bibliothèque faisant partie du réseau « itinérances » attire de plus en plus de lecteurs!

Vous pouvez profiter de tous les services de chaque médiathèque du réseau en

passant par les réservations des tous les documents livres, DVD, CD..., mais également de toutes les animations proposées par le réseau!

Vous préférez lire sur liseuse, venez emprunter vos livres numériques et découvrir toutes les propositions numériques: livres, kiosk, auto-formation...

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque souhaite s'agrandir, vous souhaitez vous investir pour les permanences, les animations ou... faites-vous connaître, nous serons ravis de vous accueillir!

La bibliothèque souhaite remercier tous les bénévoles qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de la 5ème édition de « la nuit des légendes » et tout



le public présent, afin que cette édition soit encore une belle réussite!

Merci à vous tous

[www.mediathequespaysdugier.org](http://www.mediathequespaysdugier.org)  
Suivez-nous sur Facebook:  
[bibliotheque.tartaras.42@orange.fr](mailto:bibliotheque.tartaras.42@orange.fr)

## PRIX ROMANGIER 2019

Organisée par les Médiathèques et le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier avec la participation de la Direction départementale du livre et du multimédia, la 8ème édition du Prix RomanGier a été lancée le 5 décembre 2018 à la salle des cèdres à LA GRAND CROIX, trois bibliothécaires ont présenté chacun un livre et son auteur puis, ils ont lu un extrait des 3 ouvrages retenus. Les lecteurs ont pu voter pour leur ouvrage favori jusqu'au 25 mai 2019. La bibliothèque a participé encore cette année au prix littéraire « RomanGier ».



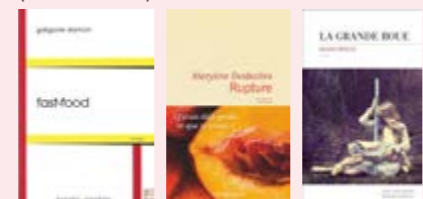
### Objectifs et organisation du Prix RomanGier:

Tous les ans les bibliothécaires du Gier sélectionnent les 3 ouvrages que les participants s'engagent à lire. Le vote

est organisé par chaque médiathèque. En rassemblant les lecteurs du Gier autour d'un prix littéraire, le Prix RomanGier constitue un ressort essentiel de dynamisation de la lecture publique de chaque médiathèque, tout en valorisant la littérature contemporaine en Auvergne-Rhône-Alpes.

### Les ouvrages sélectionnés pour la 8ème édition:

- Grégoire Damon, Fast-food (Buchet-Chastel)
- Maryline Desbiolles, Rupture (Flammarion)
- Diane Peylin, La grande roue (Les Escales)



Présentation des romans en lice:

■ « **Rupture** » de Maryline Desbiolles - Flammarion  
L'auteur nous plonge au cœur de la nuit du 2 décembre 1959... Quand le barrage hydraulique de Malpas-set céda, détruisant tout sur son passage, emportant plus de 423 habitants de la vallée, soudain « gagnés de boue, méconnaissables » dont 150 enfants, pour la plupart touchés en plein sommeil, faisant 79 orphelins...

Elle met en scène François, un jeune homme venu d'Ugine, sa ville natale, cette cité-usine, de la sombre vallée de la Maurienne, afin de participer à la construction du barrage.

■ « **La grande roue** » de Diane Peylin - Ed. Les Escales  
Été 1986. Emma, les cheveux flamboyants, rencontre Marc au pied d'une Grande Roue. Elle est si jeune, il est si fort. C'est une histoire d'amour qui commence, autour d'une barbe-à-papa, les pieds dans le sable. Une histoire intense. Vitale. Mais ce 'Il était une fois'se transforme bientôt. Et le conte de fées devient celui de l'ogre et de la poupée.

■ « **Fast-food** » de Grégoire Damon - Buchet-Chastel  
Une plongée dans le monde implacable des fast-foods (MeeCoy = McDo) et de ses techniques de management.

Pour sa 8ème édition, le Prix RomanGier 2019, Prix des lecteurs du Pays du Gier, a encore bien rencontré son public. Parmi les 3 ouvrages sélectionnés, c'est « **La grande roue** » (Les Escales) de Diane Peylin qui a remporté la majorité des votes (298 votants, 46 % des suffrages).



# C.I.V.L

Le CIVL est composé de 11 enfants et est encadré par **Jérôme LAFAY** et **Sandrine DEYRIEUX**, conseillers municipaux.

Les enfants du CIVL ont pour projet de baliser deux circuits de randonnées sur les communes de Tartaras et en partie sur celle de Dargoire, afin que les promeneurs puissent profiter des beaux chemins de ces deux communes: un premier parcours de 2.64 kilomètres et un second de 8.07 kilomètres.

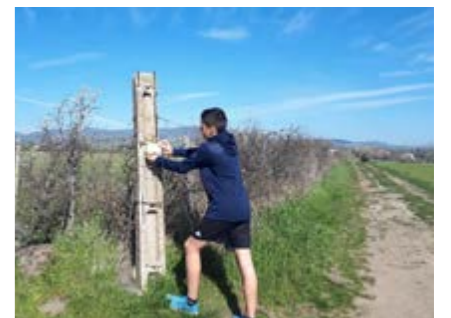
Afin de réaliser ce projet, une rencontre a été organisée avec **M. GARDE** et **M. BEAL**, tous deux membres de la Fédération des Randonnées de la Loire.

Ils ont expliqué à l'ensemble des membres du Comité comment procéder pour délimiter les circuits.

La première étape consistait à repérer les différents parcours en prenant des photos pour savoir où placer le balisage.



La pose des balisages, qui se fera avec des plaquettes selon un code couleurs, est prévue pour cet automne.



# FLEURISSEMENT

Comme chaque année, la commission se réunit 2 à 3 fois par an.

Elle a en charge le fleurissement du village.

Grâce au savoir faire et aux idées novatrices de **Jean-Noël Déplaud** notre employé municipal, vous avez sûrement remarqué le nouveau massif à la Montée du Planil et un second viendra bientôt le rejoindre un peu plus haut. Un grand merci aux membres de la commission (élus et bénévoles) qui donnent de leur temps ainsi qu'aux employés municipaux.



Montée du Planil, avant...



Pendant...



Après.



Devant l'école



Murigneux



Lotissement Le Roule



# JARDIN EN LASAGNES

C'est au **Lotissement des Balcons du Pilat** que nous avons découvert au détour d'une promenade dominicale, un jardin pas tout à fait comme les autres.

D'un lopin de terre appartenant à la copropriété, où pas un brin d'herbe ne voulait jamais offrir sa verdure, la transformation en jardin communautaire a été opérée.

Un Mange-Trottoir est né! Prononcez-le avec l'accent québécois car l'idée originale vient de Montréal!

Imaginez un jardin qui attire, rassemble, informe, éduque et inspire notre vie de quartier à travers la création et l'entretien d'un potager communautaire.

C'est l'expérimentation réalisée par les habitants de la Copropriété. L'objectif

recherché est de faire découvrir et participer les enfants à la culture des fruits et légumes, les sensibiliser aux saisons, récolter ce qu'ils ont planté, manger ce qu'ils ont cueilli.

À cette démarche y participe tous ceux qui le souhaitent, sans engagement, débutants ou confirmés.

En 2018, au commencement de l'aventure, les moyens utilisés provenaient d'objets de récupération: planches, piquets, pavés... Chacun a des trésors dans un coin de son garage ou de son jardin. Cette année, en 2019, les jardiniers en devenir, se sont intéressés à la « culture en lasagne »: « nous avons également utilisé de la récupération, mais aussi acheter des planches, des nouveaux plants. Chacun participe

comme il le souhaite, selon ses envies ».

Les enfants comme leurs parents prennent beaucoup de plaisir à jardiner ensemble. Passer un moment ensemble, devant chez soi, échanger, converser tout en désherbant ou arrosant est un moment de plaisir. Ces deux petits potagers communautaires ont enrichi la vie de voisinage. Il fait bon vivre ici!

« Nous souhaitons nous perfectionner pour les années à venir » sont les propos d'une habitante du Lotissement.

Comme vous l'avez compris, ce projet de jardin commun est à l'initiative de tous.

Suscitera-t-il des émules? Verrons-nous naître d'autres potagers communautaires sur Tartaras?



## MAIS AU FAIT, QU'EST-CE QU'UN JARDIN EN LASAGNES?

Le terme est imagé. Le principe repose sur la superposition de couches de diverses matières minérales et organiques.

À même le sol sur des cartons, ou directement sur la pierre ou le béton, le jardin en lasagnes est constitué d'une alternance de couches de résidus bruns et de résidus verts. Les couches débutent avec des matériaux grossiers, puis de plus en plus fins. Les lasagnes se terminent par une épaisse couche de terreau. Le jardin en lasagnes peut être utilisé immédiatement. Les résidus, en se décomposant, vont chauffer le tas par-dessous et accélérer la croissance des végétaux.

Grâce au procédé des lasagnes, il est possible de créer un sol cultivable là où il n'existe pas. Créer une lasagne permet d'enrichir ou d'améliorer un sol difficile à travailler, caillouteux, ou pauvre. Le procédé des lasagnes respecte la biodiversité du sol (vers de terre et autres auxiliaires du sol).

La lasagne étant un amas de matières en décomposition, elle chauffe et permet ainsi une production rapide et généreuse.

Selon les jardiniers du potager: « Quand on y a goûté, on ne peut plus s'en passer! »

Merci aux habitants du Lotissement pour cette initiative potagère!

# VOIRIE ET TRAVAUX DIVERS

■ Un poteau d'éclairage public, supplémentaire sur la route de la Roussillière a été implanté

■ La reprise entière de la chaussée de la route de Murigneux (du carrefour de la Bourdonne au carrefour de Murigneux) a été réalisée par l'entreprise EUROVIA. De même la sécurisation pour élargissement du virage de la Girarde a été effectuée, ainsi que toute la signalisation horizontale.



■ Des travaux complémentaires de la même entreprise ont permis de faire la jonction entre le village et la SPI ainsi qu'entre le village et le lotissement du Roule. Ces travaux d'aménagement piétonnier concernent la pose de trottoirs afin de sécuriser le cheminement des piétons et des écoliers.



■ Une zone 30 km/h complète l'aménagement, avec priorité aux véhicules dont l'indication de roulage est formulée par une flèche blanche. Ces travaux ont un double objectif, la sécurisation des piétons et le ralentissement des véhicules qui roulent trop vite à proximité du village. Chacun devra prendre ses marques par rapport à cette nouvelle signalisation.



■ De plus le Département a effectué la reprise complète de la chaussée du CD37.1 sur la distance totale de ces travaux ce dont on peut le remercier car l'ensemble et ainsi réaménagé à neuf.



■ **Ecole**  
- Les huisseries (portes, fenêtres et volets) ont été intégralement remplacées par d'autres neuves en PVC, par l'entreprise **Pôle Habitat** pour un montant de 31 527 € HT  
- L'escalier de secours a été entièrement rénové par l'entreprise ERBA pour un montant de 3 349 € HT



- Les néons de la salle de classe du bas ont été également changés par nos employés communaux

- La fibre a été posée par **Saint Etienne Métropole**

- Les téléphones ont été changés

## ■ Presbytère

L'année passée le crépi de la maison des associations et de l'église a été rénové, pour continuer dans l'harmonie du centre bourg, la reprise du crépi de l'ancien presbytère a été réalisée par l'entreprise **CAN FACADES** pour le compte de **GIER PILAT HABITAT**



## ■ Salle Polyvalente Intercommunale

- Suite aux travaux d'aménagement de la voirie et de la pose de trottoirs, un portillon va être créé dans la clôture de la SPI au bout du chemin piétonnier par nos employés communaux en accord avec le maire de Dargoire. Les frais sont pris en charge par la mairie de Tartaras.

- En collaboration avec le Doshodan, le sou des écoles, et tous en rythme, le rangement et nettoyage du local SPI a été réalisé. Les employés communaux et les associations ont été chargés d'éliminer ces déchets à la déchetterie et de réaliser un nettoyage de ces locaux.

## ■ Mairie

- La porte de secours a été changée suite à une déformation du soleil et des intempéries par **Pôle Habitat** pour un montant de 2 344 € HT

- Le chauffe-eau des services techniques a été remplacé par l'entreprise **TEREVA** pour un montant de 268 € HT

- Les téléphones ont été également changés.

# AIRE DE JEUX ET TERRAIN DE FOOTBALL

Le bureau de contrôle SOLEUS a vérifié la conformité de l'aire de jeux ainsi que celle des cages du terrain de football. Le rapport est favorable, les quelques remarques de détail ont été communiquées à l'adjoint chargé du dossier pour réalisation.

Pour l'aire de jeux, le filet sommital du city-Park a été posé et les caméras de contrôle aux deux entrées de l'aire seront posées par la société ONET de Saint-Priest.



# BRÈVES

## ALERTE NUCLÉAIRE

Le gouvernement a décidé d'étendre le rayon du **plan particulier d'intervention (PPI)** autour des centrales nucléaires de 10 à 20 km (suite à l'accident de la centrale de Fukushima au Japon de 2011).

Le PPI permet de protéger les biens et les personnes et il se décline dans le PCS (**plan communal de sauvegarde de notre commune**)

Une première réunion d'information des maires s'est tenue fin 2018 à Saint Maurice l'Exil.



Vous commencez à recevoir un courrier qui vous informe de l'extension de ce PPI pour la centrale de St Alban-St Maurice l'exil. Une mise à disposition gratuite préventive de comprimé d'iode a déjà commencé. Ces comprimés sont nécessaires en cas d'alerte nucléaire.

L'iode stable administré avant l'exposition à l'iode radioactif va permettre de saturer la glande thyroïde qui ainsi ne pourra plus capter et fixer de l'iode radioactif.

La réception de ce courrier a certainement soulevé de nombreuses interrogations auprès des habitants de la commune; les élus ne connaissant pas toujours les éléments de réponses à apporter.

C'est pourquoi le service de communication de la **centrale nucléaire de Saint Alban** a proposé aux élus des communes concernées une visite de cette centrale permettant d'apporter un minimum de connaissances sur les pratiques, la sécurité et le fonctionnement de celle-ci. Cette centrale est située à 20 km de Tartaras.



Ainsi, le 12 octobre 2019, une délégation communale s'est rendue sur place pour une visite de la centrale de Saint Alban (explications du fonctionnement, visite de la salle des machines de l'unité de production et visite du cœur du nucléaire).



Le site occupe une superficie totale de 180 hectares et possède deux unités de production de 1300 mégawatts (MW) chacune de la filière à eau pressurisée (REP), soit une puissance totale de 2600 MW, en bordure du Rhône. Une unité produit un courant de 48000 Ampères en 20000 Volts. Cette tension est immédiatement élevée en 400000 Volts pour permettre la distribution selon la norme européenne en vigueur.

Le rotor de 240 tonnes et de 17 m de long est entraîné par 4 turbines à vapeur circulant sous pression dans un circuit secondaire depuis un générateur de vapeur chauffé par un circuit primaire. L'énergie thermique est fournie à ce circuit primaire par la fission de l'atome, une température de 300 °C à une pression de 155 bars permet à l'eau de rester liquide tout en apportant les calories nécessaires à la mise en vapeur dans l'échangeur.

L'eau du Rhône est prélevée pour refroidir la vapeur dans un deuxième échangeur (le condenseur) et retourne dans le fleuve grâce à un canal de rejet d'environ 100 m qui permet de limiter la différence de température (4° maximum en hiver et 3 °C en été).

Différentes mesures de sécurité sont prises contre les risques existants.

Le terrain a été rehaussé de 6 m et entouré d'une digue de protection contre les crues.

Une double enveloppe de béton entoure le cœur du réacteur (béton précontraint et béton armé).

Des barres permettant un arrêt de la réaction

en cours sont disposées au-dessus du cœur de la centrale et tombent en 2 secondes en cas de besoin. 3 niveaux de redondances de groupes électrogènes existent.

En cas de surpression dans l'enveloppe (donc d'accident nucléaire très grave et extrêmement peu probable), une évacuation de la vapeur est possible en passant par des filtres qui supprimeraient les plus hauts risques radioactifs. Cette décision est prise par le préfet et induit l'information aux habitants sur la prise des comprimés d'iode. Effectivement, potentiellement en cas d'évacuation de vapeur, de l'iode radioactif pourrait être libérée. Cependant, la concentration dans l'air s'estompant très rapidement, seuls les 5 premiers km sont considérés comme à risque et nécessitent l'ingestion immédiate du médicament. Par principe de précaution cette limite était jusqu'alors de 10 km. Elle vient d'être élargie à 20 km pour limiter l'effet de panique des personnes ne connaissant pas les procédures en place.

L'extension du périmètre permet également d'informer les élus et les citoyens de cette nouvelle zone par le biais d'une cellule d'information aux habitants.

Toutes les questions médicales sur une éventuelle contre indication sur la prise d'iode nécessitent l'avis de votre médecin traitant.

**En cas d'alerte vous serez avertis par différents moyens**

**2 outils dédiés à l'opération pour mieux vous informer:**

[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

**0 800 96 00 20 (appel gratuit). Des conseillers sont à votre écoute pour répondre à toutes vos questions, du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h**



## QUE DEVIENT LE TÈNEMENT DE LA MAISON FAMILIALE ?

Mise en liquidation judiciaire en juillet 2017, la propriété de la maison familiale a été vendue à la Société MF Immobilier de Rive-de-Gier par une ordonnance du tribunal de grande instance de Saint Etienne en date du 11 décembre 2018.



La Société MF Immobilier a déposé un plan complet d'aménagement de tous les bâtiments et des terrains afin de réaliser, à la fois, des logements et des maisons individuelles.

Tous les bâtiments seront rénovés extérieurement ainsi que les terrains extérieurs pour les parties à réhabiliter, et les lots seront vendus en « plateau » chaque acheteur réalisant ses travaux intérieurs comme il le souhaite. Ce type de vente concerne le bâtiment princi-

pal, le bâtiment de salles de cours et le bâtiment dit « ancienne salle des formateurs ».

Le nombre de logements réalisés avec les bâtiments sera de 18 logements.

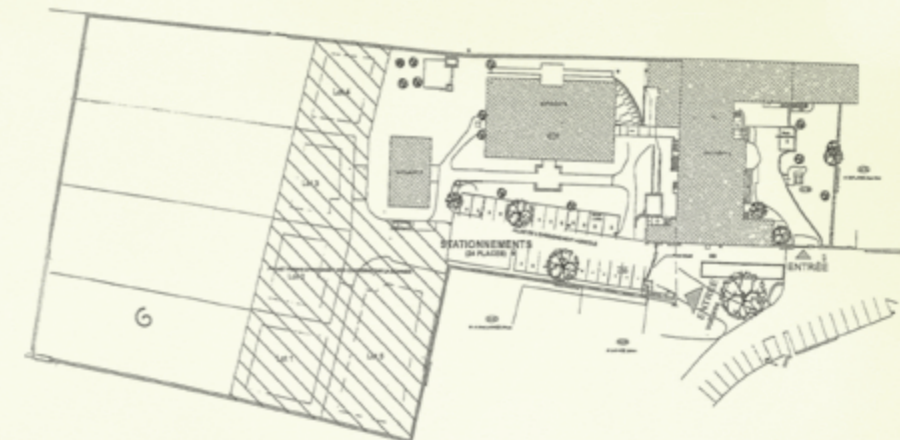
Le fond du terrain sera réservé à l'implantation de 5 maisons individuelles.

L'accès se fera, pour certains logements, par le 8 Place du Chai pour le bâtiment principal et, pour tous les autres, par la

voie d'accès réaménagée qui sera privative et qui portera le nom de « Allée de l'enseignement agricole ».

La salle du Chai sera conservée par l'acheteur et la mairie a demandé à ce qu'une solution soit trouvée afin de préserver ce lieu pour des manifestations du type « expositions » non bruyantes ou autres.

Ci-dessous, plan d'aménagement :



## 50 ANS DE MARIAGE, ÇA CE FÊTE!

**Marie-Claude et Jeannot Mouleyre** se sont dit « oui » le 7 juin 1969. C'est le samedi 15 juin qu'ils ont conviés leurs deux enfants et conjoints, leurs petits-enfants, la famille et les amis pour fêter leurs 50 ans de mariage à la mairie de Tartaras. Et là, ils ont pu se dire une nouvelle fois « oui » afin de célébrer leurs noces d'or devant M. le maire.

Félicitations aux jeunes mariés et nous leur souhaitons bonheur, santé et encore de belles années de vie commune

## MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**Jean Michel Rey**, président du Football club de Tartaras, s'est vu remettre le 12 janvier 2019 la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, par M. le Maire



Photo « Le Progrès »

Cette dernière est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports.

## ENFIN UNE ISSUE POUR L'EX ENTREPRISE POTATO MASTERS SITUÉ LE LONG DE L'A47!

Aucun repreneur depuis 2015 suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise **Potato Masters**, malgré le projet de reprise en 2017 de l'entreprise **Kerha**, spécialisée dans le conditionnement de pommes de terre qui n'a pu aboutir par manque de soutien des banques.

Enfin une issue pour cette friche de 5200 m².

En effet **Patrick Font**, fabricant de jus de fruits et nectars haut de gamme a acquis le site. Après des travaux d'adaptation, **Patrick Font** espère regrouper ses activités à Tartaras en mars 2020.



Photo « Le Progrès »



**BOULANGERIE**

Jean-Pierre Allione, le boulanger du village, tourne la page. Arrivé en mai 2017, Jean-Pierre Allione avait ouvert les portes « d'1 pain 100 miett's », la nouvelle boulangerie. Cette dernière a remporté un vif succès auprès des habitants de la commune, ainsi que des alentours.

La boulangerie est le cœur des rencontres entre les habitants. C'est avec un réel plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Florian Anstett, notre nouveau boulanger.

Après un peu de nettoyage et quelques changements de façon à mettre sa petite touche personnelle, Florian Anstett a rouvert les portes de la boulangerie « anstett boulangerie pâtisserie »

début avril, il a su redynamiser la vie de notre village avec des produits de qualité et il fait l'unanimité auprès des habitants.



Photo - Le Progrès

**Horaire d'ouverture :** Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30. Le dimanche et jours fériés : de 6h30 à 12h30. Fermeture le mercredi

Tél. 09 62 57 65 58 - 06 76 07 75 73  
Mail : [florian.anstett@outlook.com](mailto:florian.anstett@outlook.com)

**MODIFICATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) COMMUNAL**

L'enquête publique lancée par Saint Etienne Métropole est terminée, la conclusion du commissaire-enquêteur est de différer l'urbanisation de la zone concernée, compte tenu de l'avis défavorable du SCOT et de la Chambre d'Agriculture qui préfèrent intégrer cette zone dans le futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de l'agglomération.

Le conseil municipal prend note de cet avis tout en le regrettant car cela va à l'encontre du projet de développement de la commune.

**BILAN DES INTERVENTIONS DES POMPIERS 2018**

31 interventions des pompiers ont eu lieu en 2018 sur notre commune

**DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT FIBRE OPTIQUE**

Pour notre commune, il avait été estimé 300 logements à fibrer, 350 ont été programmés.

Pour l'instant, 328 sont raccordables (éligibles), soit 109.3 %

**RAPPEL**

**DIVERSES LOCATIONS DE SALLES**

Voir le tarif et le règlement de la location en mairie des salles ou lieux suivants :

Maison des associations, Salle André Baboin, Cour du Planil, (cour de l'école), Salle Polyvalente Intercommunale, Salle Duristel

**OBJETS TROUVÉS**

Des objets trouvés sont régulièrement apportés en mairie. Venez vous renseigner si vous avez perdu quelque chose (lunettes, clefs, montre, )

**ET TOUJOURS!**

**RESPECT DE LA VITESSE**

Il est bien connu que ce sont toujours les autres qui ne respectent pas les limitations de vitesse. En êtes-vous sûr? Pensez à nos enfants et aux piétons!

Suite aux divers aménagements du carrefour de la Bourdonne au carrefour de Murigneux, la limitation de vitesse est de 30 km/h.

**NOS AMIS LES ANIMAUX**



**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019**

**À quoi ça sert?**

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

**Comment ça marche?**

**Avant la collecte**  
Votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. **Pendant la collecte**

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.



**Après la collecte**

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

**Cette année, le recensement se déroule dans les 7 000 communes de moins de 10 000 habitants concernées: du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2020.**

**Les opérations de recensement seront coordonnées par Odile Déplaud, attachée territoriale, secrétaire de mairie, outre le coordonnateur, deux agents recenseurs ont été nommés.**

**Nous vous remercions par avance de l'accueil de nos agents recenseurs Mmes Valérie DELETRAZ et Isabelle REY, lors de leur passage à votre domicile.**

**La population totale officielle 2019 est de 894 habitants (54 comptés à part) ce qui donne 840 de population municipale.**

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)**

Ce plan départemental a été approuvé après une enquête publique de Saint Etienne Métropole, il a été intégré dans les servitudes du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

*Cérémonie de la Citoyenneté*

La cérémonie de citoyenneté est un moment fort dans la vie des jeunes majeurs où sont évoqués les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique et où les jeunes majeurs sont sensibilisés aux droits et devoirs du citoyen.

Monsieur Le Maire en présence de membre du conseil a remis officiellement à six jeunes de la commune leur première carte d'électeur, en leur rappelant que les anciens se sont battus pour le droit de vote et en ajoutant « vous représentez la jeunesse, vous allez voter pour la première fois et vous engagez pour la France de demain. Même si aujourd'hui vous avez d'autres préoccupations et notamment celle de finir vos études, on compte sur vous, c'est vous la relève ».

La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.



*Médaille d'honneur régionale, départementale et communale*

La médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus locaux et des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements.

La médaille d'honneur est attribuée par arrêté préfectoral.

**Gérard Manet, Marcelle Lefebvre et André Neyrolles**, maire et conseillers municipaux, se sont vu attribués cette médaille au mois de janvier lors du conseil municipal.





## Concert Gospel dans l'Église de Tartaras

L'équipe paroissiale a organisé ce concert dans le seul but de faire vivre son église, dans un esprit de convivialité et de partage entre tous. Il faut connaître l'histoire du Gospel pour comprendre son pouvoir émotionnel. Culture musicale d'origine afro-américaine, le gospel a pris ses racines dans trois siècles d'esclavage, c'est un chant religieux

"Un chant libérateur qui vient du corps et du cœur"

Nous nous sommes laissés guider dans cette quête spirituelle par le groupe de St Jean de Touslas **FULL BLOOM** et **HEART CHOIR**, dirigé par la chef de chœur **Christelle DOY**.

Cela nous a permis de découvrir un enfant du pays **Arnaud Tanzilli** qui fait partie de cette chorale et qui a vraiment une voix magnifique.

Une église bien remplie, des gens ravis de la prestation, c'est autour du verre de l'amitié que nous avons clos cette après-midi festive.



## Nuit des légendes

Le village de Tartaras s'est transformé le temps d'une soirée en livre de contes à ciel ouvert.

Les visiteurs sont partis à la rencontre de conteurs disséminés dans le village, et les ont fait entrer dans leur univers... le temps d'une histoire!

Et oui! Plus de 270 personnes ont arpenté les rues du village pour cette 5ème édition de la **Nuit des Légendes** organisée entièrement par des bénévoles et financée par la commune et du sponsoring privé.

Les bénévoles ont transformé la cour de l'école en un monde féérique, et le public, réparti par petits groupes, a apprécié les différentes histoires racontées par les conteurs qui ont investi de nouveaux lieux du village.

Cette animation remporte un fois de plus un très beau succès,

La soirée s'est terminée autour d'une bonne soupe et d'un buffet de produits locaux offert par la mairie.



## Cyclisme

### PARIS NICE

23 équipes ont pris le départ à Saint Germain en Laye (Yvelines) pour cette 77ème édition du Paris/Nice.

Il y en a eu pour tout le monde, sprinteurs, baroudeurs, rouleurs et grimpeurs.

Les sprinteurs ont pu s'exprimer le 13 mars 2019 lors de cette 4ème étape, longue de 210,5 km, qui ont conduits les coureurs de Vichy (allier) à Pélussin (Loire) en passant par notre village de Tartaras et par les terrains bosselés des vignobles de Condrieu.



Passage au carrefour de la Bourdonne

### RHONE ALPES ISERE TOURS

22 équipes ont pris le départ pour cette 29ème épreuve cyclisme Rhône-Alpes Isère Tours.

Pour cette 3ème étape, le peloton est parti du Montanay au Nord Est du Rhône dans les Monts d'Or, pour aller dans les Monts du Lyonnais en redescendant traverser la Vallée du Gier en passant par notre village le samedi 11 mai 2019, pour atteindre le Pilat.



Passage route de ma Roussillière



## Espace Culturel du Châtelard

### THEATRE

« A fond la caisse » avec la compagnie de la Tisane St Jean Echanges et Partage  
 « Les Belles sœurs » avec le Théâtre T. O St Jean Echanges et Partage

### EXPOSITION

A l'occasion du vide grenier de Tous en rythmes, Bernard Villemain, président de l'association des philatélistes et collectionneurs de Rive de Gier nous a permis de découvrir et d'apprécier leur collection de timbres et d'objets divers, ainsi que des originaux de BD grâce à Roger Lipani président de BD'Art.



### CONCERTS



« La conquête de l'être » FAHRO de Romain Lateltin et Théophile Ardy, avec en première partie Laurent Thollet



« Concert de l'ensemble orchestral du conservatoire de musique de Rive de Gier »



« Fête de la musique » avec Georges Lastricani



« Rhino jazz(s) » du groupe Freshtet

## Téléthon

### Le Goûter du Téléthon 2018

Pour la neuvième année consécutive, les Tartarinières et Dargoriens s'étaient donnés rendez-vous pour participer au Goûter du Téléthon : cette neuvième édition sur Tartaras s'est achevée avec un bilan final très positif puisque le goûter et l'apéro-concert ont permis de reverser la somme de 1 669,31 euros à l'Association Française contre la Myopathie.

C'est autant qu'en 2017, et légèrement moins que le record de 2015 où il avait été reversé 1 788 euros. Nous espérons en 2019 grâce à vous et votre générosité pulvériser ce record et dépasser les 2 000 euros de dons.

Comme depuis plusieurs années, le Téléthon s'est déroulé en deux parties : une première avec le goûter du Téléthon en décembre 2018, comprenant la gym Pilate et le cours de Zumba le dimanche matin, suivi du traditionnel lâcher de ballons l'après-midi : le temps peu clément est certainement à l'origine du peu de participants mais une centaine de ballons se sont quand même envolés dans les airs aux alentours des 17h. néanmoins, petits et grands présents ont pu passer un excellent moment conviviale et solidaire, et se réchauffer avec un bon vin chaud et toujours le chocolat chaud fait maison.

La deuxième partie s'est déroulée bien plus tard, le groupe Mélo Mans étant de plus en plus demandé, ce n'est qu'en février de cette année que l'apéro-concert a eu lieu ; et pour la deuxième année consécutive, la salle du Châtelard, gracieusement mise à disposition par la mairie, affichait complet. Encore une fois, le concert fut à la hauteur du nombre de participants : exceptionnel !

En première partie, Tristan fit vibrer sa guitare classique au son des mélodies apprises au conservatoire de Rive de Gier ; puis ce fut le tour du groupe Mélo Mans, venu avec de nouveaux invités surprise, qui comme à son habitude, a joué le jeu en se produisant gratuitement et ce jusqu'à 1h du matin. Le public ainsi que Abdel Makhoulf le parrain régional, étaient tous conquis et tristes que cela se finisse « déjà ».

Pour le dixième anniversaire du Goûter du Téléthon, les organisateurs ont décidé d'inviter l'Amérique du Sud à Tartaras : vous l'aurez compris, le thème 2020 tournera autour d'animations sud-américaines, telles des démonstrations et initiations à la Salsa, des démonstrations de Capoeira, sans oublier le concert des Mélo Mans avec de nouveaux morceaux outre atlantiques bien sûr !

Rendez-vous donc le **25 janvier 2020**, pour cette soirée exceptionnelle, et avant, le **dimanche 15 décembre 2019** pour le traditionnel lâcher de ballons précédé par le cours de gym du dimanche matin à la salle polyvalente intercommunale (plus de précisions dans vos boîtes aux lettres).



## Colis de Noël

Colis de Noël : un moment convivial et joyeux.

Les séniors du village, âgés de 65 ans et plus, sont venus partager le traditionnel goûter de Noël, à la salle Duristel, en présence de Gérard Manet, des membres du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), des élus et des enfants du C.I.V.L. (Conseil d'Initiation à la Vie Locale).

A cette occasion un colis de « produits gourmands » a été offert par le père Noël à chaque récipiendaire. (Photos colis de Noël 2018)





# A.T.L.D.T.



Avant



Après

## Attention peinture fraîche !

Il valait mieux faire attention où l'on mettait les pieds en ce magnifique jour de printemps. En effet, 60 litres de peinture venaient d'être étalés au sol sur le court extérieur de Dargoire. La réflexion du court entamée en 2018 touchait à sa fin.

Tous ces travaux ont été réalisés par les membres actifs de notre association, la peinture étant payée par les mairies.

Merci à eux.

## Notre manifestation :

Le dimanche 19 mai, a eu lieu la cinquième édition des « rencontres tennis loisirs ». Les quelques gouttes de pluie le matin n'ont pas empêché les joueurs d'enchaîner les matches dans une ambiance amicale. A la fin de la journée de belles récompenses ont été distribuées grâce à une dotation généreuse de notre partenaire Go Sport.



## Le bureau :

Denis CARRION : Président  
Antoine BARON : Trésorier  
Audrey DUTERNE : Secrétaire

## Les dates à retenir :

- Assemblée générale : fin janvier
- Journée de rencontres tennis loisirs : dimanche 7 juin 2020

## Pour plus de renseignements :

Denis CARRION au 06 83 01 54 04  
E-mail : [atldt42@gmail.com](mailto:atldt42@gmail.com)  
Site : <http://club.quomodo.com/atldt>

# DOSHODAN



## CETTE ANNEE COMMENCE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

Notre association accueille de nouveaux adhérents, fraîchement installés sur les communes de TARTARAS et DARGOIRE. Cela se ressent sur notre effectif global qui augmente de 40 % toutes sections confondues. Nous sommes heureux de cet engouement et nous espérons de beaux échanges sportifs.

Pour cette saison, au programme nous proposons toujours nos 4 activités : Judo, Badminton, Baby-gym et le Pilate. Nous avons en projet d'ouvrir une section « Self-défense » courant du mois de novembre 2019. Cette activité sera accessible à partir de 16 ans et aux débutants.

Le DOSHODAN participera également comme chaque année au TELETHON qui aura lieu les 14 et 15 décembre 2019 ou nous vous invitons à venir nombreux.

## A VOS AGENDAS :

- 24 novembre 2019 : Bourse aux jouets et articles de puériculture
- 17 décembre 2019 : Arbre de Noël
- 22 mars 2020 : interclubs de Badminton
- 4 et 5 avril 2020 : Interclubs de Judo
- 17 mai 2020 : Repas Moules/Frites
- 30 juin : Remise des ceintures et fête de fin d'année de l'association

Cette année, nous inaugurons deux événements, à retenir. Nous organisons le 24 novembre une bourse aux jouets et articles de puériculture. Des tables seront mises à disposition pour chaque exposant.

Le 22 mars 2020, nous inviterons les clubs de badminton des communes voisines pour une rencontre amicale. Nos événements seront organisés à la Salle Polyvalente Intercommunale de TARTARAS/DARGOIRE



Baby Gym

Retrouvez toutes les informations sur nos horaires, activités et modalités d'inscription sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.doshodan.com](http://www.doshodan.com) ou sur notre page Facebook.

Je remercie l'ensemble de l'équipe et des encadrant des différentes sections, nos sponsors, les bénévoles ainsi que les mairies de TARTARAS et DARGOIRE qui nous permettent d'engager et mener à bien nos différents projets.

Pour toutes informations, que ce soit pour vous inscrire, venir faire un essai, réserver un emplacement pour la bourse aux jouets, vous pouvez me contacter par téléphone au 06 83 29 06 71

**Robert GUINET**  
Président de l'association du DOSHODA



Badminton



Pilate

# B.M.X EVOLUTION

Bonne nouvelle pour les amateurs de vélo tout terrain : à l'initiative des familles Durand et Roussel et avec la complicité de M. Manet, l'ancien terrain de BMX de Tartaras va être réhabilité. L'objectif pour 2020 est de proposer une piste loisir avec quelques bosses adaptées à tous les niveaux

Pour se faire, nous avons dû créer une association qui se nomme « BMX Evolution ».

Nous en sommes au stade de défrichage, déjà bien avancé.

Toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenus pour donner leurs idées et/ou leur énergie!

Pour se faire, vous pouvez joindre Stéphane Roussel au 06 41 77 23 52 ou Samuel Durand au 06 17 61 09 74.





# SELOZANGE



## SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL DE DARGOIRE, TARTARAS ET COMMUNES ENVIRONNANTES

SELOzange est un réseau d'échange de services et de savoirs sans argent. Il fait partie d'un réseau national, Sel'idaire, actif depuis une trentaine d'années. Notre Système d'Échange Local a pour objectif de faciliter la solidarité entre des personnes de toutes générations. Pour nous « le lien est plus important que le bien », aussi les nouveaux arrivants au village sont les bienvenus. Ce réseau ne se limite pas forcément aux villages de Tartaras et Dargoire puisque près du tiers des adhérents viennent de communes environnantes.

A titre d'exemple ces échanges ont porté sur du transport en voiture, des coups de main, des prêts de matériel, des formations à l'informatique, à la couture ou à monter un mur en pierres, des petites réparations, etc. Tous ces échanges, au-delà du service rendu ou reçu, sont d'abord des occasions de rencontres et de création de lien entre citoyens, des moments partagés et des opportunités

pour entrer en relation. Aucune rémunération, nous échangeons seulement et symboliquement quelques « Plumes », notre monnaie associative locale.

L'association est également à l'initiative d'animations donc la plupart sont ouvertes à tous.

En février 2019, en collaboration avec le SOU des Écoles nous avons organisé des ateliers pour les enfants qui ont monté une centaine de nichoirs. Cette idée sera reprise en février 2020 avec la fabrication d'hôtels à insectes. Nous avons animé des ateliers « yoga du rire », « relaxation » et « huiles essentielles ». Nous organisons aussi chaque année pour les adhérents une sortie « arts et balade » qui nous a emmenés au printemps dernier en Chartreuse. Enfin, comme chaque année en novembre, nous avons organisé une après-midi jeux qui pour l'édition 2019 était en collaboration avec Une Goutte d'Eau au Faso.

Une réunion des adhérents se tient chaque premier mercredi du mois. Ce sont des moments de convivialité, on y fait le point sur les échanges, les animations en cours ou envisagées et sur tous sujets en lien avec l'esprit de l'association.

Vous pouvez nous contacter sur [selozange@gmail.com](mailto:selozange@gmail.com) et aller voir notre site en tapant « selozange » sur votre moteur de recherche.

### MANIFESTATIONS 2020

- samedi 15 février: **ateliers « hôtels à insectes »**
- dimanche 22 novembre: **après-midi jeux tous publics**

Pour tous renseignements, notre site web : <http://selozange.communityforge.net>  
Contact : [selozange@gmail.com](mailto:selozange@gmail.com)



## CLUB LOISIRS AMITIÉ DARGOIRE/TARTARAS

Comme toutes les années, nous remercions les deux communes de Tartaras et Dargoire pour leurs aides apportées au cours de l'année.

Nous souhaitons un bon rétablissement à toutes celles et ceux malades et ne pouvant plus venir au Club.

Nous avons toujours nos rendez-vous chaque jeudi après midi :

- Le premier jeudi de chaque mois sera réservé au **loto**
- Le repas de **Noël** aura lieu le samedi 7 décembre 2019
- Le tirage des **Rois** aura lieu le jeudi 2 janvier 2020

■ La journée **bugnes** aura lieu le jeudi 6 février 2020

■ Un repas au **Restaurant** se fera les jeudis 23 avril 2020 et 25 juin 2020

■ Un **repas froid** aura lieu dans la salle du Club le jeudi 20 août 2020

Le Club sera fermé du 20 décembre 2019 au 1er janvier 2020 inclus, en raison des fêtes de fin d'année

Le Club sera fermé la semaine du 10 août au 16 août 2020

Nous souhaitons à tous une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2020.



## TOUS EN RYTHME DANSE ET GYM



Début de saison Rythmée pour notre association! Avec 100 Danseurs et 45 inscrits aux cours de Gym féminine, Gym bien être et Yoga, nos dynamiques animatrices ont encore matière à exercer toutes leurs compétences et leur créativité!

Déjà fière de rassembler les villageois de nos deux communes, l'association a le plaisir de compter parmi ses adhérents de plus en plus d'habitants des communes environnantes qui apprécient la diversité, l'accessibilité de nos cours et l'ambiance sympathique qui y règne.

Comme d'habitude nous nous rassemblerons tout au long de l'année autour de quatre événements :

- **le goûter de Noël**
- **le gala de danse**: le 14 juin 2020 à la SPI
- **le verre de convivialité**
- **le vide grenier**: le 20 septembre 2020

Notre équipe est toujours à la recherche de bonnes volontés pour s'enrichir d'idées nouvelles et continuer à faire vivre longtemps cette belle association!



Pour nous rejoindre et apporter votre contribution n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante: [tous.en.rythme@hotmail.fr](mailto:tous.en.rythme@hotmail.fr)

Et en attendant, l'équipe de Tous En Rythme souhaite une belle saison parmi nous à tous nos adhérents!



## SOU DES ÉCOLES



### Le nouveau millésime du Sou des écoles est arrivé...

Riche de sa cinquantaine de membres, l'Association est toujours prête à se mettre en quatre pour animer la vie de nos 2 villages et financer les projets pédagogiques de nos 2 écoles.

Cette année encore, le Sou financera à hauteur de 8000 € les projets divers et variés proposés par les maîtresses. Cette subvention assurera 80 % du financement nécessaire.

Le but premier du Sou des écoles est de faciliter aux enfants l'accès à l'ensemble des projets moyennant une participation modérée des familles (<10 €/an par enfant).

Pour financer notre mission, nous organisons chaque année différents événements.

### Déjà passés, au moment de la publication de ce numéro :

- 10 novembre: **Loto**
- 7 décembre: **Vente de sapins, Saucisson chaud et Ateliers créatifs de Noël**

### A venir et à noter dans vos agendas pour l'année 2020 :

- 26 janvier: **Vente de brioches**
- 15 février: **Atelier Hôtel à insectes en partenariat avec SELOzange**
- 14 mars: **Carnaval**
- 10 avril: **Vente de chocolat de Pâques**
- 27 juin: **Kermesse**

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et votre participation à ces festivités.

Pour rappel, connectez-vous et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

@soudargoiretartaras

#soudesecolesdargoiretartaras

Vous souhaitez nous aider, vous investir, nous faire part de vos remarques? Contactez-nous :

[sou.dargoire.tartaras@gmail.com](mailto:sou.dargoire.tartaras@gmail.com)



Membres du bureau 2019



# TARTARAS FOOTBALL CLUB



## C'est parti pour la saison 2019-2020!

Effectif en légère hausse avec la création d'une nouvelle équipe séniors FSGT.

Le club est toujours représenté majoritairement par des jeunes joueurs entre 5 ans et 15 ans

Cette année nous avons fait une entente avec le club de Génillac en U15 ce qui nous a permis de conserver nos licenciés U13 de la saison dernière.

La saison 2018.2019 a vu la création de deux tournois qui se sont déroulés au mois de septembre: U7/U9 le samedi et U11 le dimanche avec la mise en place d'un challenge en mémoire de **José Romao** dans la catégorie U11, challenge qui sera remis en jeu chaque année.

## Manifestations du club 2020 :

- **Matinée boudin** le dimanche 29 mars
- **Concours de pétanque** le samedi 4 juillet
- **Tournois U7/U9** le samedi 19 septembre
- **Tournois U11** le dimanche 20 septembre (Challenge **José Romao**)
- **Soupe aux choux** le dimanche 25 octobre

En cette fin d'année, comme chaque saison, les licenciés du club passeront dans les villages de Tartaras et Dargoire pour la vente des calendriers du club. Réservez-leur un bon accueil.

Un grand merci à tous les bénévoles du club, à leurs conjoint (es) ainsi qu'à toutes les personnes qui viennent nous apporter leur aide lors de nos manifestations.

Merci aux sponsors, merci aux mairies pour leurs subventions et merci à la mairie de Tartaras pour la mise à disposition des installations.

Le club sera ravi d'accueillir toutes les personnes intéressées pour venir renforcer l'équipe dirigeante.

Contact: Jean-Michel Rey  
06 27 71 55 79



**Groupe**  
**Treffle Immobilier**

LOTISSEUR - PROMOTEUR - MARCHAND DE BIENS

04 77 75 39 66 treffleimmo@orange.fr

www.facebook.com/treffleimmo www.groupe-treffleimmobilier.fr

**I.C.A.R. sas**

1 Rue de la Maladière - 42406 St-Chamond  
Tél. 04 77 31 42 42 - www.icarstcham.peugeot.fr

**Groupe FAHY**  
AUTOMOBILES  
Simplement différent



# THÉÂTRE DU LOZANGE

Cette saison nous avons travaillé longuement sur le texte de Guy Foissy, Veillée funèbre, et nous abandonnons ce projet. Nous tenterons une aventure sur un nouveau texte en gestation actuellement.



Pour la cinquième fois une partie du groupe a participé activement à la nuit des légendes où trois enfants du village (Aliénor, Dorian et Léo) furent intégrés dans cette aventure.

Cet été, Yvette a tourné dans un film publicitaire à Saint-Étienne en compagnie d'Alain Besset, le directeur de Chok-Théâtre et ce fut une expérience nouvelle pour elle de se retrouver devant les caméras avec une équipe professionnelle.



Enfin, en août, nous avons perdu un bon camarade, Daniel Rousset, qui nous a aidé à la réalisation de nos décors sur de nombreuses pièces. Nous garderons de lui le souvenir d'un ouvrier sérieux et pointilleux sur la sécurité. Il a toujours été là quand on avait besoin de ses compétences manuelles. Nous profitons de cet espace pour lui rendre un dernier salut et présenter nos condoléances à Héloïse et David.

# USDT TARTARAS/DARGOIRE

## ASSOCIATION DE JEUX DE BOULES

Les travaux d'agrandissement de l'école maternelle ainsi que le manque de place de stationnement nous ont contraints à mettre l'association en sommeil.

Nous n'avons maintenu que 2 manifestations:

- Le but d'honneur avec paella du dimanche 19 mai dont le vainqueur a été Joël Vergnon

■ Notre sortie annuelle du dimanche 21 juillet où nous avons découvert Péruges et le parc des oiseaux de Villars les Dombes.

Nous espérons que notre association redémarrera de plus belle car elle se trouve très affaiblie.

Coordonnées:  
Contactez-nous au 06 85 06 43 27

## Bureau / Membres :

Président: Monsieur Jean-Pierre OGIER  
Trésorier: Monsieur Arthur Soarès  
Secrétaire: Monsieur Christophe Valette  
Contact au sein de l'association:  
Christophe Valette (Secrétaire)  
Nombre d'adhérents: actuellement 110 adhérents dans l'association.





# UNE GOUTTE D'EAU AU FASO



## UNE SITUATION DIFFICILE

Au cours de l'année 2019, la situation politique du Burkina Faso n'a cessé de se dégrader. Au nord du pays des zones de plus en plus étendues et en particulier les régions limitrophes du Mali particulièrement sont soumises aux attaques terroristes. De nombreux établissements scolaires sont restés fermés ou n'ont pas ré-ouvert en octobre.

Pour l'instant, les villages de Kota et Kous-siba n'ont pas été touchés et la rentrée scolaire s'est effectuée normalement. Cependant, la région est classée en zone rouge, ce qui nous empêche de nous rendre sur place actuellement.

La pauvreté constitue un terreau propice pour la diffusion et l'adhésion aux thèses des groupes islamistes. Loin de nous décourager, cette situation nous incite à poursuivre nos efforts pour soutenir l'école et assurer l'autosuffisance alimentaire

## Du côté des écoliers

A la rentrée 2019-2020, les **écoles primaires** comptent 209 élèves dont 116 garçons et 93 filles : Ecole de Kota : 139 dont 75 garçons, 64 filles. École de Kous-siba : 70 dont 41 garçons, 29 Filles

Grâce à une communication très régulière par mail avec **Nébilbié BADO**, directeur de l'école de Kota, nous sommes régulièrement informés de la situation et des besoins. La cantine reste le poste le plus important de l'aide apportée aux écoles. Au cours de l'année 2019, nous avons subventionné également l'aménagement d'un espace supplémentaire et la réfection des sols des salles de classe à Kota.

149 **collégiens** (principalement scolarisés à Gassan et Moara à une dizaine de kms des villages) 130 anciens passés en classe supérieure et 19 nouveaux entrés en 6ème. Nous continuons à les soutenir en leur accordant une aide à la rentrée,

à l'exception désormais des redoublants (sauf cas de force majeure)

## Du côté des villageois

Au cours de l'année 2019, grâce à notre correspondant Ernest et le soutien du directeur de l'école de Kota, un comité de suivi a été mis en place. Nous sommes donc régulièrement informés des besoins et de l'avancée des projets.

Ainsi, en janvier 2019, à l'aide de l'intervenant de la formation Brageac, le nouveau technicien de la commune de Gassan et 17 femmes du village ont été formés à l'agro-écologie. Ceci permet d'une part de pérenniser l'activité maraîchère à Koussiba. D'autre part, les agricultrices et agriculteurs continuent de diffuser les nouvelles pratiques (fabrication du compost, zaï mécanisé en traction asine, enrobage des semences) aux cultivateurs non encore formés. A l'heure où nous écrivons, la saison des pluies s'achève semble-t-il dans de bonnes conditions et les récoltes 2019 avec la mise en œuvre des nouvelles techniques s'annoncent correctes au moins pour les céréales.

## Electrifications ?

Malgré les difficultés actuelles, nous espérons pouvoir démarrer les projets d'électrification : une salle de classe pour faciliter l'étude des écoliers et un puits à l'aide de panneaux solaires pour soulager le travail des femmes. Ces projets sont conduits en partenariat avec **ESF** et, une entreprise locale, **CB ENERGIE** qui nous apporte une aide précieuse. Peut-être faudra-t-il, compte tenu de l'actualité, restreindre ou remettre en cause ces projets.

## Toutes nos ressources pour les villages

Les dons, les cotisations de ses membres, les recettes réalisées lors des manifesta-

tions sont intégralement consacrés aux actions menées pour les deux villages.

2019, en partenariat avec le ciné Chaplin le 12 février, une soirée-débat autour du film « **OUAGA-GIRLS** », organisée avec l'association **St Jean Echanges et Partage** a permis de sensibiliser le public aux problèmes du Burkina et faire connaître nos actions.

A l'Auberge Laffont, Le 24 mai, le groupe « Dis-lui non » nous a proposé un spectacle de chansons françaises

Le 15 octobre, Le Rhino Jazz nous a encore offert un très beau concert avec « **ORGANIC Trio** ».

Nous avons également reçu des fonds importants d'une association de Haute Loire, « les ruisseaux de l'Espoir », engagée dans l'aide aux acteurs du développement en Afrique.

Dans le cadre d'un partenariat avec le collège des Chassagnes à Oullins, une opération « Bol de riz » a été organisée avec les élèves de 6ème. A la suite de cette action, nous recevrons en novembre une belle cagnotte.

## A noter dans vos agendas

- vendredi 8 novembre 20h30 à Mornant : **soirée Reggiani avec « Le Grand Victor »**
- samedi 4 avril 2020 à 20h30, théâtre : « **Ciel mon maire** » de **Vincent Durand** par la Cie **LEVER DE RIDEAU** de Villars

## Pour nous contacter et mieux nous connaître :

Nous travaillons à la création d'un nouveau site sur le web, mais d'ores et déjà voici les moyens de nous joindre ou de faire connaissance avec notre association.

Gérard : 06 71 98 50 98

Michel : 06 07 80 41 11

Site internet : [www.gouttedeaufaso.fr](http://www.gouttedeaufaso.fr)

Mail : [gouttedeaufaso@orange.fr](mailto:gouttedeaufaso@orange.fr)

# FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE

## Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre

## Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

## LA CHASSE DANS LA LOIRE

- 10500 Chasseurs
- 900 Associations de chasse
- 220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/ an
- 100 km de haies plantés depuis 2000
- 3400 heures/an pour suivre l'évolution de la faune
- 10000 personnes sensibilisées à l'environnement/an

## Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1er juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

## Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'éducation à la nature.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas ) et des milieux directement ou en tant que

conseil auprès des gestionnaires de territoires.



## LA FÉDÉRATION

- 15 administrateurs
- 18 salariés

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies ) ou des suivis.

Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Coordonnées : 04 77 36 41 74  
[www.fdc42.fr](http://www.fdc42.fr)  
[fede.chasseur42@wanadoo.fr](mailto:fede.chasseur42@wanadoo.fr)

## INVITATIONS

- Nettoyage de la nature « J'aime la Loire... PROPRE » le 1er samedi de mars [www.fleuves-rivieres-propres.fr](http://www.fleuves-rivieres-propres.fr)
- Découverte de la chasse « Un Dimanche à la chasse » le 3ème dimanche d'octobre [www.fdc42.fr](http://www.fdc42.fr)
- Découverte des étangs foréziens [www.maisondesetangsduforez.com](http://www.maisondesetangsduforez.com)
- Découverte de la Gravière aux Oiseaux [www.aggloroanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html](http://www.aggloroanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html)



Corvée d'eau au jardin de Koussiba



Récolte du sorgho-millet



Une classe toute neuve pour les tout-petits



Les enseignants et les élèves primés à la fin de l'année scolaire



## Le moustique tigre : qui est-il ?

*Aedes albopictus* de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 51 départements.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 8 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Puy de Dôme, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en

piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

## Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance)

## Comment éviter la prolifération des moustiques ? Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.



S.I.P.G.

Pays du Gier  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

## Le Relais Petite Enfance du Pays du Gier: un relais pour qui? Pourquoi?

Parents, futurs parents pour vous un lieu d'information aux familles sur les différents modes d'accueil adaptés à vos besoins et à ceux de votre enfant.

Assistantes maternelles, futurs assistants et professionnels de la petite enfance, un lieu de soutien et d'accompagnement pour l'amélioration de l'accueil individuel des enfants.

Le Relais Petite Enfance Intercommunal du Pays du Gier existe depuis 1997 et couvre un territoire de 19 communes, il est gratuit et ouvert à tous.

3 antennes: Génillac, Rive de Gier et Saint Paul en Jarez

**CONTACT RIVE DE GIER:** pour les communes de: Châteauneuf, Dargoire, Pavezin, Rive de Gier, Ste Croix en Jarez, St Joseph, St Martin la Plaine, Tartaras. Tél. 04 77 52 22 38 - 06 81 12 38 20 [relaispe.antennerdg@paysdugier.org](mailto:relaispe.antennerdg@paysdugier.org)

**Permanences:** 10 place du Général Valluy (tous les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30)

**Permanences téléphoniques et RDV:** Lundi de 13h à 17h, mardi de 13h à 17h et vendredi de 13h à 16h

### Parents et futurs parents

Comment choisir son mode d'accueil?

**Assistante maternelle ou accueil collectif en crèche, micro-crèche, accueil périscolaire.**

Chaque mode d'accueil a ses atouts et ses contraintes: plage horaire, coût, effectif, financement. Le relais vous accompagne pour faire un point sur le mode le plus adapté à vos besoins et à ceux de votre enfant.

Comment trouver une assistante maternelle?

Pour faciliter votre recherche et la rendre plus efficace, les assistantes maternelles nous transmettent leur disponibilité, le relais élabore pour vous une liste d'assis-

tantes maternelles disponibles agréées par la PMI. Pour les accueils spécifiques: liste d'assistantes maternelles à même d'accueillir des enfants porteurs de handicaps.

Trouver des informations, une aide administrative?

**Le relais est un lieu d'information,** vous pourrez y trouver des ressources sur la parentalité, des brochures, des adresses et coordonnées utiles pour les parents employeurs.

**Soirées à thème:** soutien à la parentalité, gestion des conflits, l'alimentation. Calendrier élaboré en cours d'année.

**Accompagnement dans les démarches administratives:** Explication des démarches pour devenir employeur et connaître les aides financières (CAF). Accompagnement maternel et parents

### Assistantes Maternelles et futurs Assistantes Maternelles

Un métier, un contrat

Assistante maternelle est un métier. Un contrat doit être établi avec les parents, il formalise les engagements mutuels.



Accueillir et prendre en charge des enfants est un travail à part entière qui nécessite compétences, enthousiasme, formation et accompagnement.

Le relais vous accompagne

**Comment entrer en relation avec des parents?**

En transmettant au relais vos disponibilités, l'occupation optimale de votre capacité d'accueil est facilitée

Le relais est un lieu de dialogue et d'échanges, il assure un rôle d'intermédiaire entre les différents acteurs professionnels et particuliers.

**Information sur votre statut et ses évolutions**

Les droits et devoirs des assistantes maternelles sont régis par une convention collective

**Formation continue**

Comment trouver vos formations,

comment les financer?

Gestes de premiers secours, adapter sa communication à l'enfant



**Rompre l'isolement**

Par l'écoute, l'échange de ressources, la participation à des temps collectifs.

Le relais aménage des temps où vous pourrez partager vos expériences avec d'autres professionnels, échanger sur vos difficultés, vos questions, vos idées, vos dernières découvertes

**Prêt et location**

Prêt de livres et revues professionnels. Location de poussette double.

**Temps collectifs:** organisés en matinée sur différentes communes

**Temps d'animation pour les enfants en dehors du domicile des assistantes maternelles.** Ils sont animés par l'animatrice du relais (professionnelle de la petite enfance), ou par un intervenant spécialisé, dans une thématique d'éveil (atelier d'éveil pour les moins de 6 ans, psychomotricité, éveil musical, yoga ludique)

**Créés pour améliorer l'accueil et la prise en charge de l'enfant au quotidien, pour découvrir de nouveaux outils pédagogiques.**

Ils se décomposent en 3 temps: accueil / animation / retour au calme

**Soirées à thème:**

Ces conférences débats permettent de sensibiliser les parents et les professionnels de la petite enfance sur une problématique, pour y réfléchir et trouver ensemble des pistes: l'alimentation, le sommeil, la parentalité...

### Pour les enfants...

Des temps de socialisation: temps de partage, d'éveil et d'enrichissement avec d'autres enfants, de rencontres avec d'autres adultes

Temps d'éveil, de jeux et de découvertes où chaque enfant avance à son rythme

Un spectacle et une sortie adaptés: organisés chaque année pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents.

## LE LUDOBUS DU PAYS DU GIER

Le ludobus du Pays du Gier existe depuis 1999 et couvre le Territoire de 18 communes.

Ce service est pris en charge par les communes via le SIPG, la CAF et la MSA dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse.

**Depuis 2013 un nouveau ludobus circule,** son acquisition a pu être réalisée grâce à un engagement partenarial et financier important de la CAF, du SIPG et le soutien de la caisse d'Epargne Loire Drome Ardèche.

Ce service représente un véritable engagement politique intercommunal mettant le jeu au cœur de la vie de l'enfant et du jeune.

Le syndicat Intercommunal du Pays du Gier confie la gestion et l'organisation du service à l'association des Francas de la Loire.

Le LUDOBUS est un espace mobile de prêts de jeux et jouets. Il s'adresse aux enfants, adultes, professionnels (animateurs, éducateurs, enseignants, assistantes maternelles) et collectivités (crèches, écoles, maison de retraites, instituts spécialisés).

Dans le ludobus, une ludothécaire vous accueille, vous conseille et vous accompagne pour bien choisir vos jeux et construire vos projets.

### 20 ANS DU LUDOBUS

En partenariat avec Les Ludothécaires du ludobus, le Relais Petite Enfance, la société KAPLA de Lyon, la médiathèque de Saint Martin La Plaine et la compagnie « les mots valises », le ludobus a fêté ses 20 ans le samedi 21 septembre à l'espace de la gare à Saint Martin la Plaine lors d'une après-midi récréative.

De nombreux ateliers et animations ont été prévus à cette occasion. Un moment idéal pour sortir en famille ou entre amis.



Plusieurs stands ont été proposés:

■ **on joue avec le ludobus:** animés par les ludothécaires du ludobus: Jeux de construction, Jeux d'imitation, Jeux de motricité

■ **Espace Petite Enfance:** en partenariat avec les animatrices du Relais Petite Enfance Intercommunal

■ **Espace grands jeux en bois**

■ **Espace KAPLA:** avec la société Kapla de Lyon

■ **Espace livres et comptines, « histoires à rire et à faire peur! »:** en partenariat avec la médiathèque de Saint Martin la Plaine

■ **Spectacle conté:** par Solenne Chardon de la Compagnie « les mots valises »



Environ 300 personnes ont répondu présent, parents et enfants ont pu s'essayer à diverses activités.

Après les discours, l'après-midi s'est clôturée par un temps convivial.



De gauche à droite: Pascale Molaret (Ludothécaire de Rive de Gier), Gérard Manet (Vice Président du SIPG), Martial Flechet (adjoint à Saint Martin La Plaine), Jean Luc Delcroix (Les Francas), Michel Plasse et Cahier Zenaf (représentants de la CAF)

CONTACT: Tél. 04 77 75 73 41 - 03 30 91 04 04 - [francasludobussipg@orange.fr](mailto:francasludobussipg@orange.fr) - <http://42.lesfrancas.net>

## LES FRANCAS (ACCUEIL DES ADOLESCENTS)

les francas

En collaboration avec le SIPG (Syndicat Intercommunal du Pays du Gier) et les Francas de la Loire, des activités, en journée, sont proposées aux **adolescents de 11 à 18 ans** pour les vacances scolaires. Parmi les activités très sympas proposées, on trouve: du Laser-Game, un baptême de l'air, de l'accrobranche, un atelier « Top Chef », du shopping, un stage de foot à G. Guichard, etc. Ces activités sont toutes sous la responsabilité des **Francas de la Loire**, habilités par Jeunesse et Sports.

Les modalités d'inscription, les informations se trouvent sur le site internet des Francas! C'est simple et pratique: <http://42.lesfrancas.net>

Ces informations seront également mises en ligne sur le site de la mairie: [www.mairie-tartaras.net](http://www.mairie-tartaras.net).

**Bilan vacances ado:** le bilan des vacances ado pour les petites vacances et le mois de juillet est très satisfaisant pour 2019. De nombreux enfants de la commune ont participé à ces activités.



## DÉCLAREZ VOS RUCHES



dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue.

Cette déclaration obligatoire concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire.

La localisation des colonies d'abeilles permet une meilleure efficacité des actions sanitaires en cas de survenue d'une crise, ce qui revêt une importance particulière au vu de la menace actuelle d'arrivée d'Aethina tumida sur le territoire français.

Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen, soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

La déclaration de ruches est à réaliser en ligne du 1er septembre au 31 décembre sur le site Mes Démarches.

Cette procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Tout apiculteur est tenu de déclarer, chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles

Une procédure simplifiée de la déclaration en ligne a été mise en place sur: <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants:

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Tél.: 01 49 55 82 22

**A NOTER:** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)





L'UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER  
*la Vie*



**L'ADMR S'INSTALLE DANS LA VALLÉE DU GIER!**

**L'ADMR recherche des bénévoles. Une mission pour vous, ou l'un de vos proches ?**

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, créer du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être. Rejoignez les équipes de bénévoles engagés actuellement dans le réseau ADMR de la Loire pour œuvrer à la création de l'association du Gier et au maintien à domicile des personnes de votre commune.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association. Que vous disposiez d'une heure de libre par semaine ou de plus pour le bénévolat, nous serons heureux de la partager avec vous!

L'ADMR souhaite développer ses actions et proposer ses services sur les communes de l'Horre, Lorette et La Grand Croix et ce à partir de janvier 2020. Pour cela, nous avons besoins de bénévoles pouvant s'impliquer dans le bureau de l'association, connaissant leur territoire et la population!

**À propos de l'ADMR:**

L'ADMR, réseau d'aide à la personne présent aux côtés de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie et ce depuis bientôt 75 ans. Sur 321 communes du département, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien: Service et soins aux seniors, Enfance et parentalité, Accompagnement du Handicap et Entretien de la Maison. Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt. L'ADMR renforce le lien social du territoire grâce à son approche humaine, et dynamise le tissu économique local grâce à des emplois pérennes et non délocalisables.

1er réseau national associatif français de proximité, le réseau ADMR dans la Loire c'est:

- Plus de **722** bénévoles dans la Loire dans les **56** associations locales
- Près de **1739** salariés compétents et engagés
- **1 412 137** heures de prestations par an
- **13904** clients



**Vous avez besoin de l'un de nos services ? Vous souhaitez devenir bénévole à l'ADMR ?**

Informations: Coralie FULCHIRON  
Accompagnante de proximité Secteur du Gier

Tél. 06 08 50 64 74 - 04 77 20 25 33

Mail: [cfulchiron@fedea2.admr.org](mailto:cfulchiron@fedea2.admr.org)

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE LA VALLEE DU GIER

**SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE**



**OPERATION « OPERETTE POUR SENIORS »**

Comme l'année dernière, en collaboration avec Saint Etienne Métropole, le CCAS de la ville de Saint Etienne et les communes de Saint Etienne Métropole, un concert des « stentors » avec un groupe de chanteur d'opéra a eu lieu au Zénith de Saint Etienne le dimanche 17 novembre 2019.

Tous les seniors de plus de 65 ans ont pu s'ils le désiraient profiter de ce spectacle gratuitement.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLÉE DU GIER**

Le rapport annuel sur la qualité du prix et la qualité du service public d'eau potable 2018 (RQPS) est disponible à tout citoyen et est consultable en Mairie.

**Quelques informations sur ce rapport:**

- 35204 abonnés en 2018 (33879 en 2017)
- Rendement du réseau 71.75 % en 2018 (72.91 % en 2017)
- Indice linéaire de perte: 2,03 m<sup>3</sup>/ jour et par km en 2018 (1,87 m<sup>3</sup> / jour et par an en 2017)
- Taux de conformité (microbiologie): 100 % bon (99.20 % en 2017)
- Taux de conformité pour les paramètres physico-chimiques: 100 % bon

L'augmentation du nombre d'abonnés s'explique par l'adhésion au 1er janvier 2017 de la commune de St Foy l'Argentiers et une partie du bourg de Montromant et au 1er janvier 2018 des communes de Bussières, St Agathe en Donzy et Riverie.

Pour le rendement de réseau qui se dégrade, cela provient en grande partie de la commune de Bussières. De gros travaux de renouvellement de canalisations ont été faits et cela devrait permettre de retrouver de meilleurs résultats.

**Borne de puisage: de l'eau à la carte**

Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY) en partenariat avec son exploitant, SUEZ, a installé 28 bornes de puisage d'eau sur une partie du territoire syndical, qui couvre 75 communes du Rhône et de la Loire. Elles sont destinées aux professionnels dont les activités nécessitent de prélever de l'eau pour les besoins de chantiers (paysagistes, BTP...). Ces bornes sont installées sur la voie publique et accessible 24h/24h. Une a été installée fin 2016 sur le parking de la Croix Régis et une au hameau du Fautre à Trèves.

**Le puisage est interdit sur les bornes incendie sous peine d'amendes.**

Les poteaux incendie étant réservés exclusivement à l'usage des sapeurs-pompiers, les bornes de puisage proposent une solution innovante et sécurisée au service des professionnels.

Ces bornes de puisage de couleur grise, fonctionnent avec de simples cartes prépayées, en vente auprès du service clientèle de SUEZ. Elles sont créditées en volumes d'eau, qui seront débités à mesure de l'utilisation. Il suffit de présenter la carte pour avoir accès au dispositif



Contactez SUEZ pour obtenir une carte prépayée au 04 78 48 47 23.

**CONSEIL GÉNÉRAL Loire LE DÉPARTEMENT**



Allo PMI est un site pratique destiné aux familles attendant un enfant ou ayant un enfant en bas âge.

Allo PMI permet de trouver toutes les coordonnées des centres PMI en France.

Parents de jeune enfants, une infirmière puéricultrice répond à toutes vos questions sur:

Les soins quotidiens, le sommeil, l'alimentation, le suivi médical, le rythme de vie, l'éveil, le développement, le mode de garde, les aides à domicile, etc



LE CALENDRIER : CE COMPAGNON MÉCONNU DE TOUS LES JOURS

Tout le monde et tous les jours nous regardons ou utilisons le calendrier.

Quel calendrier utilisons-nous et d'où vient-il ?

Tous les calendriers sont liés à l'astronomie et à des calculs qui concernent les cycles lunaires et solaires.

Sans remonter trop loin dans l'histoire signalons que les romains utilisaient un calendrier lunaire de 12 mois de 29 ou 31 jours (seul février avait 30 jours).

Sans rentrer dans le détail, ce calendrier est nommé calendrier « Pré-Julien »

C'est Jules César qui transforma le calendrier romain en calendrier « Julien »: il introduisit la notion d'année bissextile toutes les 4 années.

Comme l'année astronomique (basée sur la révolution de la terre autour du soleil) ne compte que 365,24219 jours, l'écart entre les deux années astronomique et civile grandissait de siècle en siècle!

1. LE CALENDRIER GREGORIEN

C'est le pape Grégoire XIII (1502-1585) qui réforma le calendrier en 1582: d'où le nom de calendrier grégorien.

Un « rattrapage » du calendrier fut effectué en 1582: au jeudi 4 octobre 1582 succéda directement le vendredi 15 octobre.

L'écart résiduel est aujourd'hui de 24 heures pour 4000 ans.

Ce calendrier est celui que nous utilisons.

Certains pays tardèrent à adopter. Le cas le plus célèbre est celui de la Russie qui utilisa le calendrier Julien jusqu'en 1918.

Le calendrier était (surtout celui du facteur) accroché en bonne place dans la cuisine.

Ce calendrier, nos pères, les étudiaient avec attention car de nombreux renseignements s'y trouvaient.

gurent toujours, mais savez-vous à quoi ils correspondent ?

Sur le calendrier se trouvent évidemment le nom des saints de chaque jour ainsi que les fêtes principales et en particulier les fêtes de la liturgie chrétienne.

Prenez par exemple le calendrier de « La Poste » de 2019. En bas du mois le plus petit c'est-à-dire le mois de février, se trouvent en général des indications qui sont les suivantes:

Epacte 11/ Lettre dominicale G/ Cycle solaire 28/ Nombre d'or 13/ Indiction romaine 15.



Que signifient ces indications ?

L'Epacte: c'est le nombre qui donne l'âge de la lune dite ecclésiastique (fictive) à la veille du 1er janvier.

La lunaison comportant 29 jours, l'épacte varie de 0 à 29. A partir de l'épacte on va déterminer la date de la pleine lune, puis par la lettre dominicale (Voir plus loin) on déterminera la date du dimanche suivant qui sera le dimanche de Pâques.

L'épacte augmente chaque année de 11 (en 2006 l'épacte était de 0); cette règle comporte 3 exceptions:

- 1. A chaque année séculaire non bissextile il faut retrancher un jour à l'épacte (c'est « l'équation solaire »)
2. Après une période lunaire de 19 ans (valeur maximale du nombre d'or) c'est-à-dire de la période au bout de laquelle la succession des lunaisons va s'effectuer aux mêmes jours de l'année, il faut ajouter un jour supplémentaire à l'épacte
3. Comme on doit encore, pour compenser l'écart résiduel restant, ajouter 8 jours en

2500 ans, on partage ces 2,500 ans en 7 intervalles de 300 ans et un de 400 ans, et on ajoute à l'épacte une unité supplémentaire après chaque intervalle (c'est « l'équation lunaire »)

Pour trouver l'épacte, on opère en quatre temps:

On calcule l'épacte julienne: on divise l'année par 19 et l'on garde le reste. Soit pour 2019. 2019/19 = 106 donc un reste de 5 puisque 106x19 = 2014; C'est donc le nombre d'or auquel on a retranché 1

On multiplie le résultat par 11 et on y ajoute 8 soit (5x11) + 8 = 63

On divise le résultat par 30. L'épacte julienne de 2019 est donc le reste de 63/30 soit 3 puisque 2x30 = 60

On calcule l'équation lunaire. Pour cela on divise par 100 l'année soit 2019/100 = 20... On garde 20 et l'on multiplie par 8 le résultat et on ajoute encore 13

Soit (20x8) + 13 = 173

On divise ce résultat par 25 ce qui donne 6,92. On ne garde que la partie entière 6. Pour avoir l'équation lunaire de 2019 on retranche 5 à ce résultat soit 6 - 5 = 1

On calcule enfin l'équation solaire. On divise 2019 par 100 soit encore une fois 20,19. On garde 20. On divise le résultat par 4 et on ne garde que la partie entière. Ici 20/4 = 5 on tombe juste.

On soustrait au nombre trouvé 12 soit 15 - 12 = 3 qui est l'équation solaire de 2019

On calcule l'épacte grégorienne qui est égale à:

Epacte grégorienne = épacte julienne + équation lunaire + 23 - équation solaire

Soit pour 2019: 3 + 1 + 23 - 3 = 24 qui est bien celle notée sur le calendrier

On utilise l'épacte grégorienne pour fixer la date de Pâques

La lettre dominicale: c'est une lettre de l'alphabet de A à G

- A si le 1er janvier est un dimanche
- B si le 1er janvier est un samedi
- C si le 1er janvier est un vendredi
- D si le 1er janvier est un jeudi
- E si le 1er janvier est un mercredi
- F si le 1er janvier est un mardi
- G si le 1er janvier est un lundi

Pour 2019, dans notre calendrier on voit que cette lettre dominicale est bien F (mardi). En 2020, la lettre dominicale serait théoriquement E (mercredi): par contre pour les années bissextiles, l'introduction d'un jour supplémentaire, le 29 février décale déjà la lettre dominicale suivante d'un jour. On

invente donc le concept de « lettre dominicale double ». La première lettre correspond au mois de janvier et février et la deuxième aux autres mois de l'année.

Ainsi pour 2020 la lettre dominicale ne sera pas E mais ED (E pour janvier et février et D pour les autres mois), et en 2021 la lettre dominicale sera C (vendredi)

Le cycle solaire (ou cycle dominical): C'est un cycle de 28 ans à la fin duquel les jours de la semaine reviennent aux mêmes jours de l'année (et d'une année sur l'autre dans le même ordre). Ce nombre de 28 est le produit du nombre de jours d'une semaine (7) par la durée de période d'une année bissextile (4).

Pour trouver le cycle solaire on ajoute 9 au millésime de l'année en cours, on divise ensuite ce résultat par 28; le reste est la valeur du cycle solaire.

Exemple pour 2019: 2019 + 9 = 2028; 2028/28 = 72, reste 12 donc un cycle solaire de 12 que l'on trouve sur le calendrier

Le nombre d'or: Ne pas confondre avec le nombre mathématique qui intervient en architecture et en peinture. Il a été découvert par un astronome grec Méton en 433 av. J.-C.

Pour calculer le nombre d'or, il suffit d'ajouter 1 au millésime de l'année en cours, de diviser par 19. Le reste indique le nombre d'or.

Exemple en 2019: 2019+1 = 2020; 2020/19 = 106 et reste 6, ce qui est bien le nombre d'or pour 2007 indiqué sur le calendrier 2019

L'indiction romaine: c'était un vieux cycle qui était utilisé à Byzance pour calculer des taux financiers et fiscaux. C'est un cycle de 15 ans.

Pour calculer l'indiction, on divise par 15 le millésime de l'année augmenté de trois. Le reste de la division donne l'indiction (si l'on trouve zéro l'indiction est de 15).

= 134, reste 12, donc une indiction de 12 pour 2019 bien indiquée sur le calendrier Dans l'annuaire de la Loire de la préfecture de 1835, on a en page une, la valeur de l'indiction: 8.

Vérifions: 1835+3 = 1838; 1838 : 15 = 122, reste 8.

Petite anecdote: les bulles du pape sont

toujours datées en indiction (en latin « indicatio » veut dire publier). L'indiction n'a aucun rôle dans le comput grégorien.

Dans l'ancien temps, comme le papier était rare et cher, l'on pouvait dresser un calendrier universel à partir des lettres dominicales et à partir de tableaux dressés comme les suivants:

Table with columns: ANNÉES., SIECLES. (1600-1900), ANNÉES., DIZAINES ET UNITÉS. It shows a grid of dominical letters for various years and centuries.

Table with columns: MOIS ET DATES., LETTRES DOMINICALES (A-G), MOIS ET DATES., JOURS DE LA SEMAINE. It shows a monthly grid of dominical letters corresponding to the days of the week.



Prenons un exemple: nous avons en 2019, on l'a vu la lettre dominicale F (on peut le vérifier sur le premier tableau). Quel est le jour de la semaine qui tombe le 14 avril ?

Sur le deuxième tableau, on voit immédiatement que le 14 avril tombe un dimanche.

Autre exemple: le 23 mai 1642 était un vendredi. On regarde la lettre dominicale sur le 1er tableau: E et l'on trouve vendredi sur le second

Ce comput permet aussi de déterminer la date du dimanche de Pâques. Pâques est fixé au dimanche qui suit la première lune de printemps (Décision du concile de Nicée en 325). De l'épacte qui détermine les lunaisons et à partir de la lettre domini-

cale qui fixe la succession des dimanches on peut donc déterminer le jour de Pâques. L'équinoxe de printemps étant le 21 mars, si la pleine lune est le 21, le 22 sera le dimanche de Pâques, si le 22 est un dimanche. Si le 20 mars est un jour de pleine lune, la pleine lune de printemps sera là 29 jours après soit le 18 avril. Si ce jour est un dimanche Pâques sera donc le dimanche suivant c'est-à-dire le 25 avril. Conclusion: Pâques varie donc toujours entre le 22 mars et le 25 avril (bornes incluses).

Un tableau permet de trouver immédiatement la date de Pâques si l'on connaît l'Epacte et la lettre dominicale (A, B, C, D, E, F ou G)

Tableaux de correspondance entre l'épacte et la lettre dominicale pour déterminer la date de Pâques.

A signifie Avril et M signifie mars. Pour 2019 comme l'épacte vaut 24 et la lettre dominicale F, Pâques sera le 21 avril

En 1982 l'épacte valait 5 et la lettre dominicale était C, Pâques est tombé le 11 avril

Les quatre temps. Sur le calendrier apparaissent aussi les lettres QT qui sont inscrites 4 fois à côté du nom du saint de la journée.

Ces lettres signifient « les quatre-temps ». Autrefois, ces quatre-temps correspondaient à une période de trois jours de pénitence et de jeûne (le mercredi, le vendredi et le samedi).

Les quatre-temps étaient toujours (et le sont encore) situés après :

- Le 1er dimanche de Carême (en 2019, le QT a commencé le mercredi 13 mars)
- Le dimanche de pentecôte (en 2019, le QT a commencé le mercredi 12 juin)
- Le 17e dimanche après Pentecôte (on compte le dimanche de pentecôte). En 2019, le QT a commencé le mercredi 18 septembre
- Le 3e dimanche de l'Avent. En 2019, le QT a commencé le mercredi 18 décembre.

Les quatre temps sont sans aucun doute une appropriation par l'église romaine de fêtes païennes qui devaient marquer les grands moments de la vie paysanne, comme les semailles, les moissons ou les vendanges.

Un vieux dicton dit que le temps qu'il fait lorsque commencent les quatre temps sera celui de toute l'année.

Indications liées aux traditions chrétiennes

Sur certains calendriers apparaissent également les lettres « ja » et parfois « a » pour signifier lors des quatre temps le « jeûne et l'abstinence » ou simplement « l'abstinence ».

Apparaissent aussi parfois les lettres JS, VS et SS qui signifient respectivement, Jeudi Saint, Vendredi Saint et Samedi Saint.



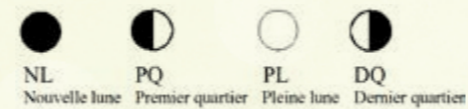
Calendrier de 2007 de la Poste

On trouve parfois aussi les lettres SC qui signifient « Sacré cœur » et on les trouve le vendredi après le dimanche de la fête Dieu (fête qui est elle-même située deux semaines après celle de la Pentecôte). En 2019 le « sacré cœur » est tombé le ven-

dredi 28 juin. Cette fête est célébrée suivant le rite catholique en hommage au « cœur » de Jésus transpercé par le soldat romain sur la croix.

Indications pour les jardiniers

Sur le calendrier, les jardiniers regardent avec attention pour leurs plantations les « phases de la lune » qui sont indiquées



Depuis le moyen âge, les saints de glace très regardés aussi, tombent toujours les 11, 12 et 13 mai. Sur le calendrier ils sont indiqués SG\*

Les saints Mamert, Pancrace et Servais (11, 12, 13) ont été remplacés par Estelle, Achille et Rolande

La lune rousse est également indiquée. Pour 2019 la lune rousse était présente du 4 mai au 2 juin

Autres indications

Le calendrier indique aussi les numéros des semaines ainsi que les signes du zodiacal



Les dates des saisons du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver sont également indiquées ainsi que les dates de vacances scolaires suivant les zones.

On trouve également la date de changement d'heure avec le symbole du réveil. En 2019 ce changement s'est produit le dimanche 27 octobre.

Tableau des dates des saints et fêtes: J 24 FLORENTIN, V 25 CRÉPIN, S 26 DIMITRI, D 27 ÉMELINE, L 28 SIMON/JUDE, M 29 NARCISSE, M 30 BIENVENUE, J 31 QUENTIN.

2. LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Dans de nombreuses archives de la période révolutionnaire française, on trouve des dates en référence au calendrier dit « républicain ». « L'ère chrétienne » avait été remplacée par « l'ère des français » par un décret du 5 octobre 1793 de la convention nationale. Le commencement de la Répu-

blique avait été fixé au 22 septembre 1792, au « jour où le soleil arrivait à l'équinoxe d'automne en entrant dans le signe de la balance, à neuf heures dix-huit minutes trente secondes du matin, pour l'observatoire de Paris »; cette décision qui bouleversait toutes les habitudes ne dura que

quelques années. Un sénatus-consulte du 22 fructidor de l'an XIII rétablit donc l'ancien calendrier et l'annuaire de la convention cessa le 11 nivôse an XIV (1er janvier 1806). Le tableau qui suit indique les concordances avec le calendrier grégorien

Tableau de concordance des calendriers grégorien et républicain, montrant les équivalences de dates entre les deux systèmes.

L'année comptait dans le calendrier Républicain 12 mois de 30 jours

Le poète Fabre d'Eglantine (1750-1794) et le botaniste agronome André Thouin (1747-1824) furent chargés de donner des noms aux mois et aux jours.

Mois d'automne (terminaisons en aire)

- Vendémiaire ou mois des vendanges (Du 22 septembre au 21 octobre)
- Brumaire ou mois des brumes et brouillards (du 22 octobre au 20 novembre)
- Frimaire ou mois des frimas et des gelées (du 21 novembre au 20 décembre)
- Nivôse ou mois des neiges (du 21 décembre au 19 janvier)
- Pluviôse ou mois des pluies (du 20 janvier au 18 février)
- Ventôse ou mois des vents (du 19 février au 20 mars)
- Germinal ou mois de la sève et des germinations (du 21 mars au 19 avril)
- Floréal ou mois des fleurs (du 20 avril au 19 mai)
- Prairial ou mois des récoltes dans les prairies (du 20 mai au 18 juin)
- Messidor ou mois des moissons (du 19 juin au 18 juillet)
- Thermidor ou mois de la chaleur et des bains (du 19 juillet au 17 août)
- Fructidor ou mois des fruits (du 18 août au 16 septembre)

Mois du printemps (terminaisons en al)

- Germinal ou mois de la sève et des germinations (du 21 mars au 19 avril)
- Floréal ou mois des fleurs (du 20 avril au 19 mai)
- Prairial ou mois des récoltes dans les prairies (du 20 mai au 18 juin)
- Messidor ou mois des moissons (du 19 juin au 18 juillet)
- Thermidor ou mois de la chaleur et des bains (du 19 juillet au 17 août)
- Fructidor ou mois des fruits (du 18 août au 16 septembre)

Mois d'été (terminaisons en or)

- Messidor ou mois des moissons (du 19 juin au 18 juillet)
- Thermidor ou mois de la chaleur et des bains (du 19 juillet au 17 août)
- Fructidor ou mois des fruits (du 18 août au 16 septembre)

Chaque mois comprenait 3 décades de 10 jours:

- Primidi, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Octidi, Nonidi, Décadi

- Le 17 septembre: fête de la vertu
- Le 18 septembre: fête du génie
- Le 19 septembre: fête du travail
- Le 20 septembre: fête de l'opinion
- Le 21 septembre: fête des récompenses
- Ces dates étaient avancées d'un jour lors d'une année bissextile

Tous les quatre ans, un jour supplémentaire était ajouté pour les années bissextiles. C'était le jour de « la révolution »

Le calendrier républicain contrairement au système métrique qui fut une réussite, lui, ne dura que 13 ans ce qui est peu (il fut remplacé, le 1er janvier 1806 par le calendrier grégorien); son manque de succès a été surtout dû au fait qu'il n'y avait qu'un jour de repos que tous les 10 jours et non tous les 7! L'application de ce calendrier posait d'autre part de gros problèmes avec les pays voisins.

« L'almanach des républicains » de 1793 donnait même des surnoms aux mois!

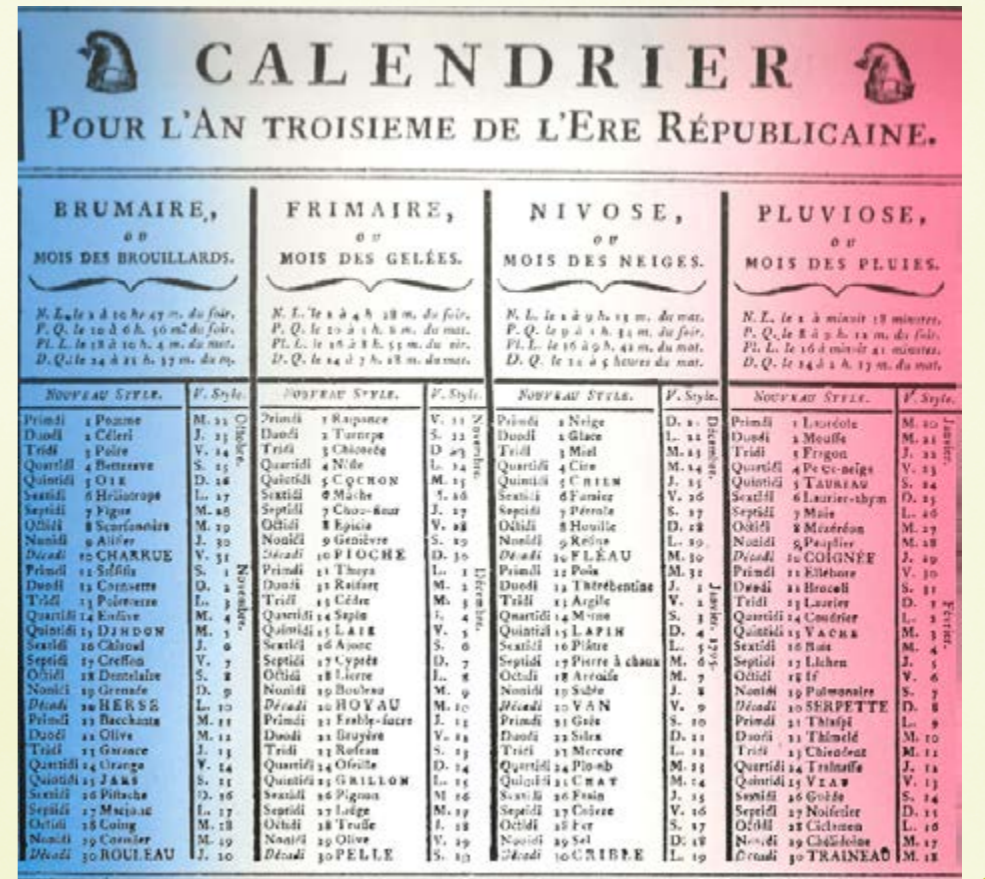
- Janvier: « la loi »
- Février: « le peuple »
- Mars: « les pères »
- Avril: « les époux »
- Mai: « les amants »
- Juin: « les mères de famille »
- Juillet: « les hommes libres »
- Août: « les républicains »
- Septembre: « les égaux »
- Octobre: « la raison »
- Novembre: « le bon voisinage »
- Décembre: « les amis »

Pour les jours, on remplaça les noms des saints par des noms liés à la vie rurale, aux plantes, aux semis, aux fruits, aux métaux, aux animaux, etc.

Voici un exemple pour 4 mois du calendrier:

Notons que certains noms de jours sont passés comme prénoms et perdurent aujourd'hui (Narcisse, Anémone, Pervenche, Cerise...)

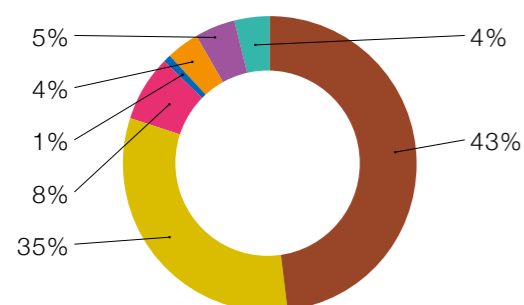
Gérard MANET



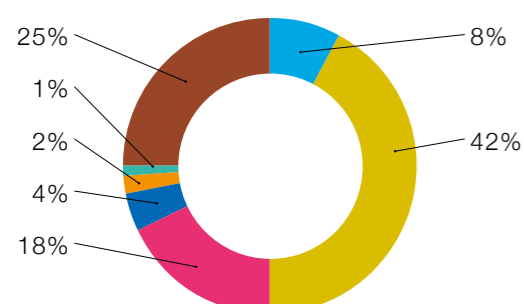


# BUDGET GÉNÉRAL 2019

## FONCTIONNEMENT

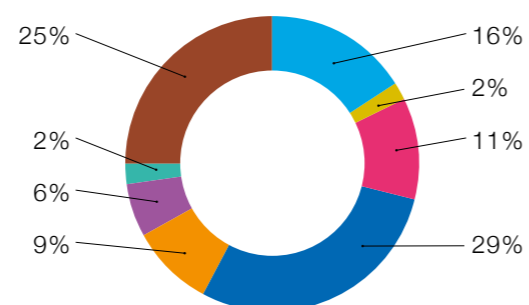


DÉPENSES	647 625 €
Charges à caractère général	279 399 €
Charges de personnel	225 040 €
Charges de gestion courante	51 782 €
Charges financières	6 240 €
Charges exceptionnelles	27 119 €
Dépenses imprévues	30 000 €
Virement à la section investissement	28 045 €

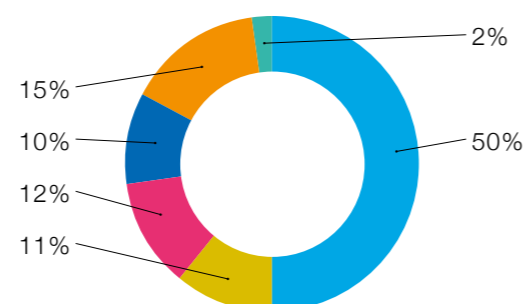


RECETTES	647 625 €
Produits services Domaine	52 808 €
Impôts et taxes	272 019 €
Dotations et subventions	120 877 €
Autres produits divers de gestion courante	24 915 €
Atténuation de charges	10 320 €
Produits financiers	113 €
Produits exceptionnels	4 857 €
Excédent	161 716 €

## INVESTISSEMENT



DÉPENSES	239 891 €
Emprunts	37 450 €
Etude, amortissement subvention études	4 515 €
Aménagement, matériel, logiciels	27 555 €
Bâtiments	70 690 €
Travaux SIEL	22 365 €
Dépenses imprévues	15 000 €
Dépenses à subdiviser par titre	5 232 €
Déficit antérieur	57 084 €



RECETTES	239 891 €
Subventions + Participations	119 915 €
FCTVA et TA	27 087 €
Prélèvement sur fonctionnement	28 046 €
Amortissement matériel	24 611 €
Affectation fonctionnement antérieur	35 000 €
Emprunt	0 €
Recette à subdiviser par mandat	5 232 €

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DATE
CLUB LOISIRS AMITIE	Tirage des rois	02/01/20
MAIRIES DE TARTARAS ET DARGOIRE	Vœux associations	10/01/20
CLUB LOISIRS AMITIE	Journée bugnes	06/02/20
SOU DES ECOLES	Carnaval	14/03/20
DOSHODAN	Tournoi badminton	22/03/20
TARTARAS FOOTBALL CLUB	Matinée "boudin"	29/03/20
DOSHODAN	Interclubs judo	4 et 5/04/2020
CLUB LOISIRS AMITIE	Repas restaurant	23/04/20
DOSHODAN	Moules/frites	17/05/20
TENNIS CLUB	Tournoi	07/06/20
TOUS EN RYTHME	Gala de danse	14/06/20
TOUS EN RYTHME	Verre de convivialité	24/06/20
CLUB LOISIRS AMITIE	Repas restaurant	25/06/20
SOU DES ECOLES	Kermesse	27/06/20
DOSHODAN	Remise ceinture	30/06/20
TARTARAS FOOTBALL CLUB	Concours de pétanque	04/07/20
CHASSE	Concours pétanque	
CLUB LOISIRS AMITIE	Repas au club	20/08/20
TARTARAS FOOTBALL CLUB	Tournois U7/U9	19/09/20
TARTARAS FOOTBALL CLUB	Tournois U11	20/09/20
TOUS EN RYTHME	Vide grenier	20/09/20
DOSHODAN	Assemblée Générale	11/10/20
TARTARAS FOOTBALL CLUB	Soupe aux choux	25/10/20
COMMUNE DE TARTARAS	Remise de colis	Date à déterminer

**Colinet** Husqvarna

L'esprit Pro au service des particuliers.  
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

**Parcs & Jardins**

Choisissez votre énergie  
Essence ou Electricité

Dépôt de gaz - Station Service 7/7 - 24/24  
69420 Longes 04 72 49 22 70 www.colinet.fr

**Flora** **Flours** **Florajet**

**Mme Verday-Alfonso**  
Flours & Déco

103, rue Jean Jaurès - 42800 RIVE DE GIER  
Tél. 04 77 75 02 11

Ouvert 7 jours/7

**Pôle-Habitat** **Avenir AUTOMATISME**

FENÊTRE - VOLET - PORTE D'ENTRÉE - BERGOÏA  
PORTE GARAGE - PORTAIL - AUTOMATISME

5 Route Départementale 312 - 69360 SÉRÉZIN DU RHÔNE  
Tél. : 04 37 28 30 30 - Mail : contact@pole-habitat-ro.com



**HORAIRES MAIRIE :****ouverture au public**

Lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h30  
Mardi de 14h à 18h30  
Mercredi de 8h à 12h  
Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h30  
Vendredi de 14h à 18h30

Tél. 04 77 75 18 98 - Fax 04 77 83 60 50  
Courriel : [mairie.tartaras.42@wanadoo.fr](mailto:mairie.tartaras.42@wanadoo.fr)  
Site : [mairie-tartaras.com](http://mairie-tartaras.com)

**ECOLE PUBLIQUE ET CLSH**

Tél. 04 77 83 79 64 (Tartaras)  
et 04 77 75 54 37 (Dargoire)  
Tél. 06 71 83 79 48 (animatrices du CLSH)

Pour tout renseignement d'ordre administratif concernant l'école, la cantine, le Centre de Loisirs Sans Hébergement, la garderie du matin et du soir (inscriptions, tarifs, règlements) s'adresser en mairie.

**DÉCHETTERIE DE TARTARAS (Combemartin)**

Heures d'ouverture :

- Du 01/04 au 31/10
- Lundi de 14h à 19h
- Mardi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 19h
- Samedi de 9h30 à 12h et 14h à 19h
- Dimanche de 9h30 à 12h

- Du 01/11 au 31/03

Les déchetteries ferment à 18h au lieu de 19h

Pour toute demande d'informations :  
0800.882.735

**SERVICE DES EAUX - SUEZ**

Service d'urgence : Tél. 09 77 40 11 31  
Service clients : Tél. 09 177 409 443

**ORDURES MÉNAGÈRES**

- Ramassage ordures ménagères le **MARDI (toutes les semaines)**
- Ramassage du tri sélectif le **MARDI (n° de semaines impaires)**

Conteneurs à verre public : 2 à Murigneux, 1 au Roule, 1 au village et 1 à Dargoire, 1 à la Valanière.

Pour toute demande de nouveaux conteneurs personnel ou remplacement : renseignement en mairie

**Nous rappelons que les conteneurs doivent être remis après le passage du véhicule de ramassage et ne doivent pas rester sur le domaine public.**

**A compter du 1er janvier 2017 les apports des usagers non ménagers sont tolérés à seulement uniquement 1 m<sup>3</sup> de déchets triés par jour.**

**E.D.F.**

Tél. dépannage électrique : 09 726 750 42  
Tél. clientèle 24h/24h et 7j/7 :  
09 726 750 42  
Demande de raccordement :  
09 69 32 18 55

**URBANISME: PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATIONS PRÉALABLES ET PERMIS D'AMÉNAGER**

Instruits par la cellule urbanisme de Saint-Etienne-Métropole et délivrés par la mairie.

Tout renseignement peut être obtenu en mairie.

**AUTORISATION DE VOIRIE**

Une demande d'autorisation de voirie doit être demandée en mairie 1 mois avant le commencement des travaux pour tout travaux qui donne sur une voirie communale ou départementale.

**EXTRAITS D'ACTES**

Délivrés gratuitement en mairie d'origine.

**RESTAURATION SCOLAIRE**

Tél. 06 71 83 79 48

**SALLE POLYVALENTE INTERCOMMUNALE TARTARAS - DARGOIRE**

Tél. 04 77 75 72 96

**SALLE ANDRÉ BABOIN VESTIAIRES FOOT**

Tél. 04 77 83 47 58

**LOCATIONS DIVERSES**

Les modalités de location des différentes salles communales sont à demander en mairie.

**SAPEURS POMPIERS**

Tél. 18 ou 04 77 83 99 42 (Rive de Gier)

**GENDARMERIE**

Tél. 04 77 73 22 07 ou 17

**CAR**

**Car à la demande: « Mon Bus »**

- Pour utiliser ce service, téléphoner du lundi au vendredi entre 8h et 19h au **04 77 02 32 80** pour réserver votre départ jusqu'à une heure à l'avance. (toute l'année sauf week-end et jours fériés) : ce car vous prend aux bornes spécifiques situées sur le village et vous déposera à un arrêt prévu sur la commune de Rive de Gier ou à n'importe quel autre arrêt du secteur « Saint Joseph – Dargoire – Tartaras »

**CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT**

Ne se font plus en mairie de Tartaras. Vous trouverez la liste des communes qui les établissent sur le site : [mairie-tartaras.com](http://mairie-tartaras.com)

**CENTRE NAUTIQUE DU PAYS DU GIER**

Tél. 04 77 75 82 42

**VOL OU PERTE**

**En cas de vol** d'une pièce d'identité (carte, passeport...) passer au commissariat ou à la gendarmerie pour remplir une déclaration.

**En cas de perte** de votre passeport ou de votre carte d'identité, voir avec la mairie qui établira votre nouveau document d'identité.

**PERMANENCE DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

Tél. 06 81 12 38 20  
Mme Isabelle GONCALVES

**COMMERCES LOCAUX**

- **ANSTETT BOULANGERIE PATISSERIE**  
Tél. 06 76 07 75 73 ou 09 62 57 65 58  
Horaires et jours ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30. Dimanche et jours fériés de 6h30 à 12h30
- **FROMAGERIE GAEC DES CLAVELLES :**  
04 77 75 34 28
- **GAEC LES DEPLAUDE, vente de vin :**  
06 16 72 63 38

**ANIMAUX ERRANTS**

S'adresser en mairie et, seulement en cas d'urgence, s'adresser à la SPA de Lyon & du Sud-Est au **04 78 38 71 72** - Poste 222 (24h/24 et 7 jours/7)

**CIMETIERE**

- Vente des concessions, urne de colombarium (15 ou 30 ans) : s'adresser en mairie.
- **Pour tous travaux** dans le cimetière, une déclaration en mairie est obligatoire (les travaux sont interdits pendant les 15 jours précédents La Toussaint)

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (mairie)**

- Horaires d'ouverture :  
le mercredi de 10h à 12h  
le vendredi de 16h30 à 18h30
- La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires

**RECENSEMENT MILITAIRE**

Les filles et les garçons, à partir de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie du domicile. Apporter le livret de famille et la carte d'identité du mineur.

**PAROISSE**

Pour tout renseignement, contacter  
Mme Edith FOND : **04 77 75 68 98**

**AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (AST)**

Les AST sont à nouveau obligatoires mais ne sont plus délivrées en mairie.  
Voir le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

**ETAT CIVIL**

Pour les mariages, les PACS, naissances, décès, reconnaissances prénatales, s'adresser en mairie.

Pour un parrainage civil, voir également avec les services du secrétariat.

**LEGALISATION DE SIGNATURE**

Le document doit être signé au secrétariat de la mairie devant l'agent territorial autorisé ou l'élu mandaté.

**SERVICES JEUNES**

**Mission Locale**  
Tél. 04 77 29 98 00 - Espl. Melchior Mitte de Chevrières - 42400 SAINT CHAMOND

**SERVICE PUBLIC**

Pour tout renseignement d'ordre administratif, privé ou public, un site est mis à votre disposition par l'Etat : [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) ou par téléphone au **3939**



## Naissances

**Sacha BERTRAND**

Né le 1er février 2019 à Saint Chamond

**Bertille ODIN**

Née le 16 mars 2019 à Pierre-Bénite

**Mia GONÇALVES**

Née le 7 avril 2019 à Givors

**Léontine DA COSTA**

Née le 8 juin 2019 à Givors

**Annabelle SANDRECCHI**

Née le 18 juin 2019 à Givors

**Natéo MASSON**

Né le 30 juin 2019 à Givors

**Manon BOUCHET**

Née le 5 juillet 2019 à Ecully

**Gabin GIRAUD**

Né le 6 juillet 2019 à Pierre Bénite

**Rose-Marie BLANCHON**

Née le 16 juillet 2019 à Saint Etienne

**Lino LO PRESTI**

Né le 11 septembre 2019 à Saint Etienne

**Alya KOUCHA**

Née le 11 octobre 2019 à St Priest-en-Jarez

**Linaël CLEMOT**

Né le 26 octobre 2019 à Givors



## Mariages

**Mme Nancy FAIVRE & M. BERTHOLON Yannick**

Le 14 février 2019

**Mme Hélène CROZAT & M. Olivier SAGNARD**

Le 22 juin 2019

**Mme Virginie RODRIGUEZ & M. ALVA Nicolas**

Le 8 juin 2019

**Mme Céline ZAMBON & M. Gaël THIVILLON**

Le 22 juin 2019

**Mme SOARES Elodie & M. Michaël BRUNET**

Le 20 juillet 2019

## Pacs

**Mme Sabrina ZUIDEMA & M. Lucas M. FREY**

Le 22 mars 2019

**Mme Maud VIRET & M. Jordy TELES**

Le 20 décembre 2019



## Décès

**Mme Jeannine GONIN née GARCIA**

Le 3 mars 2019 à St Paul en Jarez

**M. Jean VERGONT**

Le 7 avril 2019 à Pierre Bénite

**M. Gérard ROUGIES**

Le 16 avril 2019 à Sainte Foy Lès Lyon

**M. Sébastien BESSON**

Le 27 juillet 2019 à Saint Maurice  
Sur Dargoire – Chabanière

**M. Roland MILLION**

Le 14 octobre 2019 à Tartaras

**M. Gérard Claude VERNIER**

Le 17 novembre 2019 à Bron

**DECES PERSONNES NÉES SUR LA COMMUNE****M. François VUILLEMIN**

Le 14 juillet 2019 à Saint Chamond

**FERME DES CLAVELLES**

**Vente à la ferme** Fromages & Yaourts

Gaec des Clavelles  
3 chemin du plan 42800 TARTARAS  
(suivre fléchage)

Tél. 04 77 75 34 28 / Port. 06 76 96 66 63

**Allianz**

Eric SANTIN  
Agent Général : Assurances, Santé, Services Financiers

20 rue Claude Drivon - 42800 RIVE-DE-GIER  
Tél. 04 77 75 02 86 - 5421321@agents.allianz.fr



## COORDONNÉES MAIRIE

2 rue Pierre Mussieux  
42800 TARTARAS  
Tél. 04 77 75 18 98  
Fax 04 77 83 60 50  
Courriel : [mairie.tartaras.42@wanadoo.fr](mailto:mairie.tartaras.42@wanadoo.fr)  
Site internet : [mairie-tartaras.com](http://mairie-tartaras.com)

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

- Lundi 8h30-12h / 14h-18h30
- Mardi 14h-18h30
- Mercredi 9h-12h
- Jeudi 8h30-12h / 14h-18h30
- Vendredi 14h-18h30

La rédaction de ce journal a été réalisée par la Commission Communication composée de :  
Béatrice BRET  
Valérie CARTERON  
Slimane DRID,  
Gérard MANET  
Céline PERONNEAU-LANDRY  
Avec la participation de Nathalie PORTELLA (journal « Le Progrès ») pour certaines photos

*Les photographies sont celles des Services Municipaux et de la commission communication*

***Merci à tous les annonceurs qui nous permettent de réaliser ce bulletin***

